



PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2024 - 2027



EDITO

Mantes-la-Jolie est reconnue pour sa Cité éducative et son accompagnement des enfants et de la jeunesse à tous les niveaux. Depuis 2022, nous améliorons sans relâche les différents dispositifs pour mieux mettre en valeur les talents et les réussites mantaises. Notre seule et unique volonté : une Ville qui accompagne et soutient les familles. C'est ainsi que nous investissons massivement dans les écoles (1 million d'euros par an de travaux) ; nous votons des tarifs justes et équitables pour les parents ; nous recrutons, réorganisons et formons notre personnel pour être encore plus proche de vous...

Un nouveau cap est franchi avec ce Projet Éducatif Territorial (PEDT) qui a été conçu dans l'intérêt de l'enfant. Ce cadre permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants Mantais de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Après une phase intense de co-construction avec les parents, les enseignants et les partenaires, nous avons retenu 3 axes prioritaires :

Apprendre à vivre ensemble : les actions visent l'inclusion, l'éco-citoyenneté, la lutte contre le harcèlement, les compétences psycho-sociales.

Apprendre en jouant : les actions visent l'ouverture culturelle, sportive, théâtrale, scientifique, le développement des stratégies via la pratique des jeux intelligents.

Apprendre en se formant : les actions visent la formation, la montée en compétences, la qualification, la mobilité professionnelle et l'autonomie dans l'exercice de certaines compétences ou pratiques.

Notre objectif à présent est de faire connaître mais aussi de "faire vivre" ce PEDT afin de répondre au mieux aux besoins des familles mantaises et de favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes. Objectif qui est au cœur de notre politique publique. Nous continuons d'avancer !

Monsieur Le Maire,



Raphaël COGNET

Madame l'Adjoint au Maire,



Nicole KONKI

Table des matières

| | | |
|------|--|----|
| I. | État des lieux et présentation du territoire | 4 |
| A. | Données géographiques | 4 |
| B. | Données sociodémographiques | 6 |
| C. | Les équipements de loisirs à destination des enfants et des familles | 10 |
| 1. | Sport | 10 |
| 2. | Culture | 13 |
| 3. | CVS | 14 |
| D. | Les associations | 14 |
| II. | État des lieux et présentation de la politique éducative de la Ville | 15 |
| A. | Une cohérence éducative organisée par secteur | 15 |
| B. | Organisation du temps scolaire | 19 |
| C. | Organisation du temps péri/extrascolaire | 23 |
| D. | Les dispositifs éducatifs du territoire, ou de contractualisation ou actions | 26 |
| III. | Le futur PEDT de la Ville | 38 |
| A. | La démarche de projet d'élaboration du PEDT 2024/2027 | 38 |
| B. | Présentation et analyse des résultats | 39 |
| C. | Les orientations du PEDT 2024/2027 | 52 |
| 1. | Les axes prioritaires | 52 |
| 2. | La gouvernance | 79 |
| 3. | La communication | 81 |
| D. | L'évaluation du PEDT : indicateurs et outils | 82 |

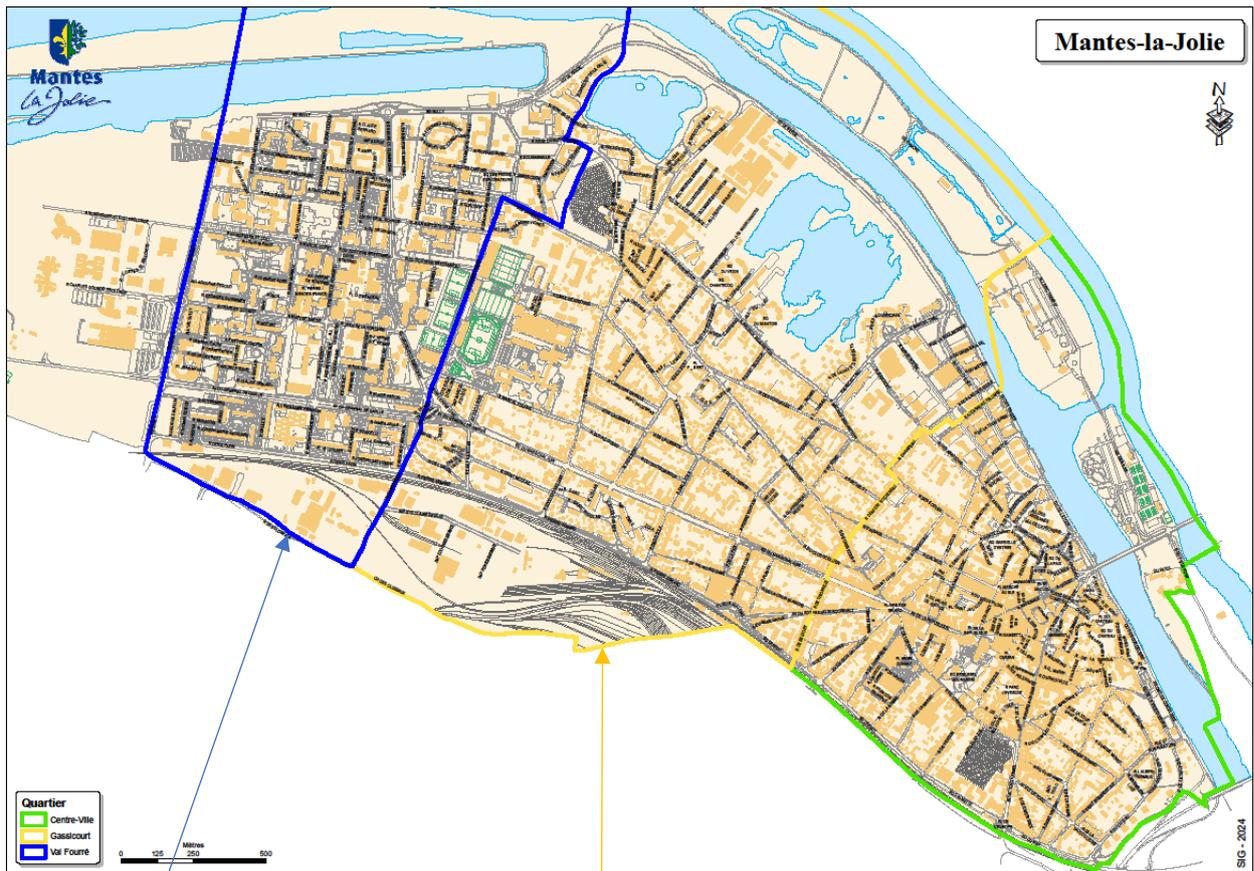
PEDT MANTES LA JOLIE 2024/2027

I. État des lieux et présentation du territoire

A. Données géographiques

La commune de Mantes-la-Jolie est située à 57 kilomètres à l'ouest de Paris et à 47 km au nord-ouest de Versailles, Préfecture du département. Elle fait partie de l'intercommunalité Grand Paris Seine et Oise (GPSO) qui est constituée de 73 communes. Elle s'étend sur plus de 930 hectares et compte 43 921 habitants (*INSEE 2022*)

La ville de Mantes-la-Jolie est divisée en 3 grands quartiers : le Val-Fourré, Gassicourt, le Centre-ville



VAL-FOURRE

- Construit dans les années 60 et 70, il est très vite devenu un ensemble de logements, d'équipements et de services faisant de ce quartier un espace cohérent et agréable à vivre. Dans les années 80 et 90, cet espace social est en difficulté, du fait de la crise urbaine qu'il traverse: les équipements économiques ferment, la vie sociale se dégrade. Mantes-la-Jolie s'engage alors dans une politique de reconquête urbaine. Aujourd'hui, il est situé en quartier de politique de la ville (QPV) et compte une population principalement issue de l'immigration.

GASSICOURT

- Ancien village rural rattaché à la ville de Mantes en 1930, il est devenu un quartier résidentiel pavillonnaire et est constitué de plusieurs logements différents regroupant une population plus hétérogène.

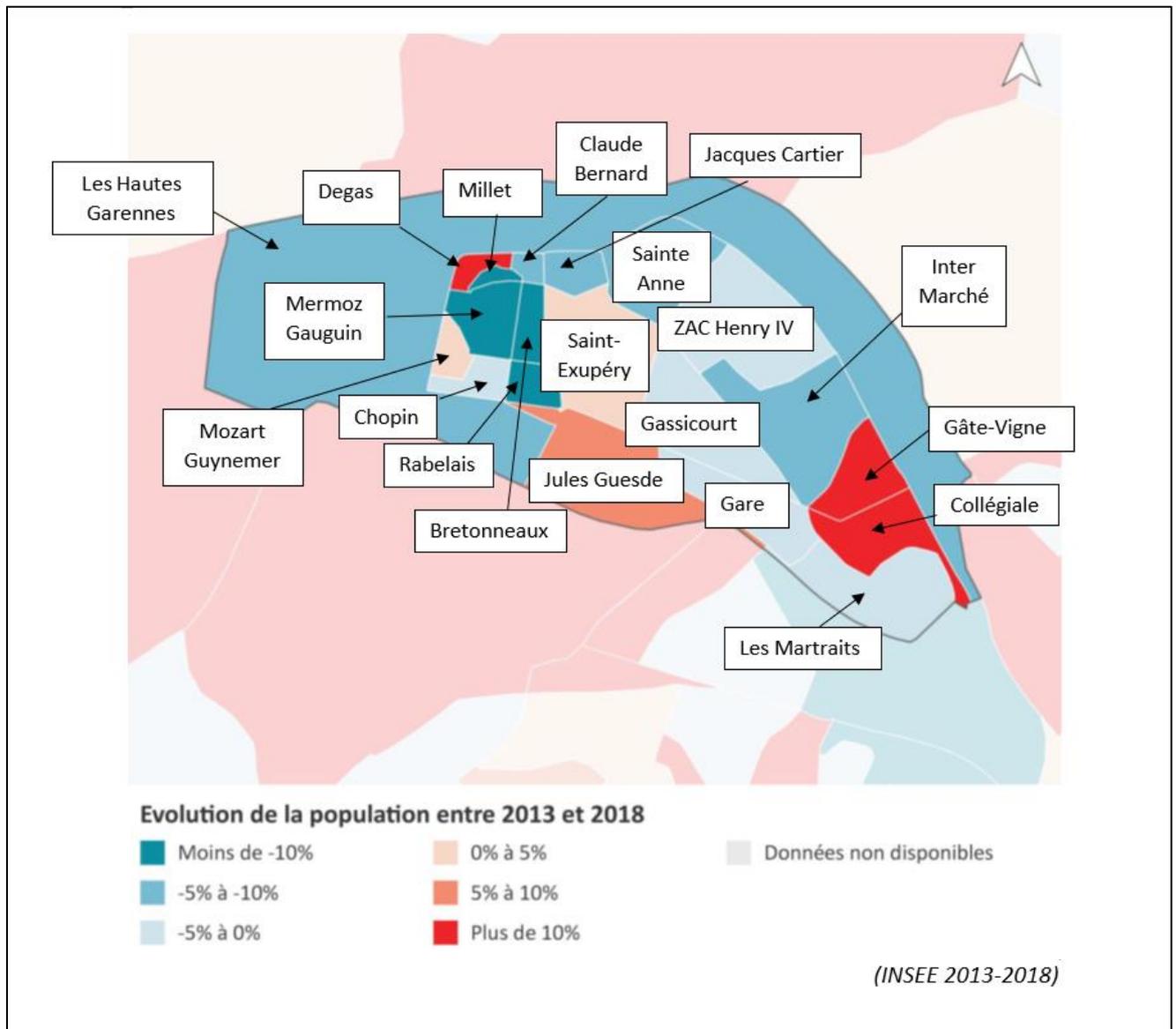
CENTRE-VILLE

- Centre commercial, devenu également centre historique qui dispose d'un patrimoine remarquable : la Collégiale Notre-Dame du XIIème siècle, le Vieux pont peint par Corot, la Tour Saint Maclou, l'Hôtel Dieu.

B. Données sociodémographiques

Analyse de la population mantaise

❖ Une croissance démographique stable

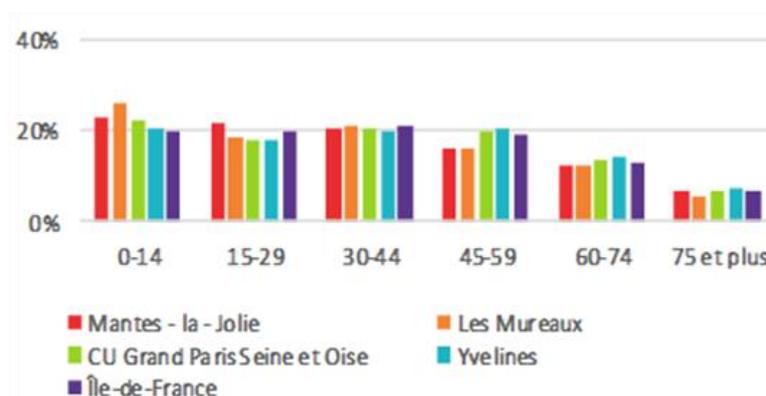


- ✓ Un solde migratoire négatif en partie compensé par un solde naturel élevé
- ✓ Une baisse du nombre de naissances et une hausse du nombre de décès pouvant potentiellement inverser la courbe d'évolution de la population dans les années à venir
- ✓ De nouveaux jeunes arrivants sur le territoire diversifiant la population présente (49% sont âgés de 25 à 54 ans et 25%, entre 15 et 24 ans)
- ✓ Des arrivants occupant de manière bien plus importante les catégories socio-professionnelles (CSP) « professions intermédiaires », « employés » et « cadres et professions intellectuelles supérieures ».

❖ *Une population relativement jeune*

La commune est composée d'une population relativement jeune, 44% de la population a moins de 30 ans.

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2018

❖ *Un territoire où l'emploi reste fragile*

- ✓ Une part importante « d'employés » (19%) et « ouvriers » (15%)
- ✓ Une part de cadres et de professions intellectuelles relativement limitée (6%)
- ✓ Une augmentation des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » entre 2008 et 2018 sur le territoire (+53% en 10 ans)
- ✓ Une insertion professionnelle complexe (68% d'actifs parmi les 15-64 ans)
- ✓ Un taux de chômage élevé (21%)
- ✓ Une part importante de « travailleurs précaires » (33% des allocataires CAF sont bénéficiaires de la prime d'activité)
- ✓ Des foyers défavorisés impliquant une nécessaire réflexion quant à la politique tarifaire des services municipaux (restauration scolaire, accueil périscolaire et ACM).

❖ *Une population multiculturelle*

Enfin, on relève un taux important de personnes étrangères et/ou immigrés parmi la population : 26% de population de nationalité étrangère (11% dans le département) et 31% de population immigrée (14% dans le département).

Focus sur la petite enfance, l'enfance et la jeunesse

❖ La petite enfance

La part d'enfants de moins de 3 ans est très importante parmi la population totale (5,1%) et en augmentation. Toutefois, le taux des bénéficiaires de prestations d'accueil du jeune enfant (PAJE) reste limité (15,6% d'allocataires de la PAJE parmi les allocataires de la CAF à Mantes-la-Jolie).

Le nombre de places d'accueil pour la petite enfance (26 places disponibles pour 100 enfants) reste limité compte tenu du nombre d'enfants dans la commune mais les besoins interrogent car la part de parents ne travaillant pas est très importante (22% contre 8% dans le département). Cette offre d'accueil est principalement concentrée dans l'accueil collectif.

En outre, la part d'enfants de 2 ans scolarisés à Mantes-la-Jolie est très importante (15%) ce qui pallie en partie l'offre d'accueil limitée et facilite l'intégration scolaire.

❖ L'enfance et la jeunesse

La présence des jeunes se situe dans les moyennes des territoires de comparaison mais on relève une surreprésentation des 3-10 ans : 21,6% de la population mantaise est âgée de moins de 18 ans contre 24.6% aux Mureaux mais 19.3% en Ile-de-France.

De plus, cette population des 3-10 ans a connu une hausse notable sur les 10 dernières années.

Evolution des 3-17 ans

| | 2008 | 2013 | 2018 | Evol. 2008-18 |
|-----------|-------|-------|-------|------------------|
| 3-5 ans | 1 839 | 2 309 | 2 163 | +18% |
| 6-10 ans | 3 083 | 3 343 | 3 253 | +6% |
| 11-14 ans | 2 486 | 2 396 | 2 321 | -7% |
| 15-17 ans | 1 973 | 1 823 | 1 818 | -8% |

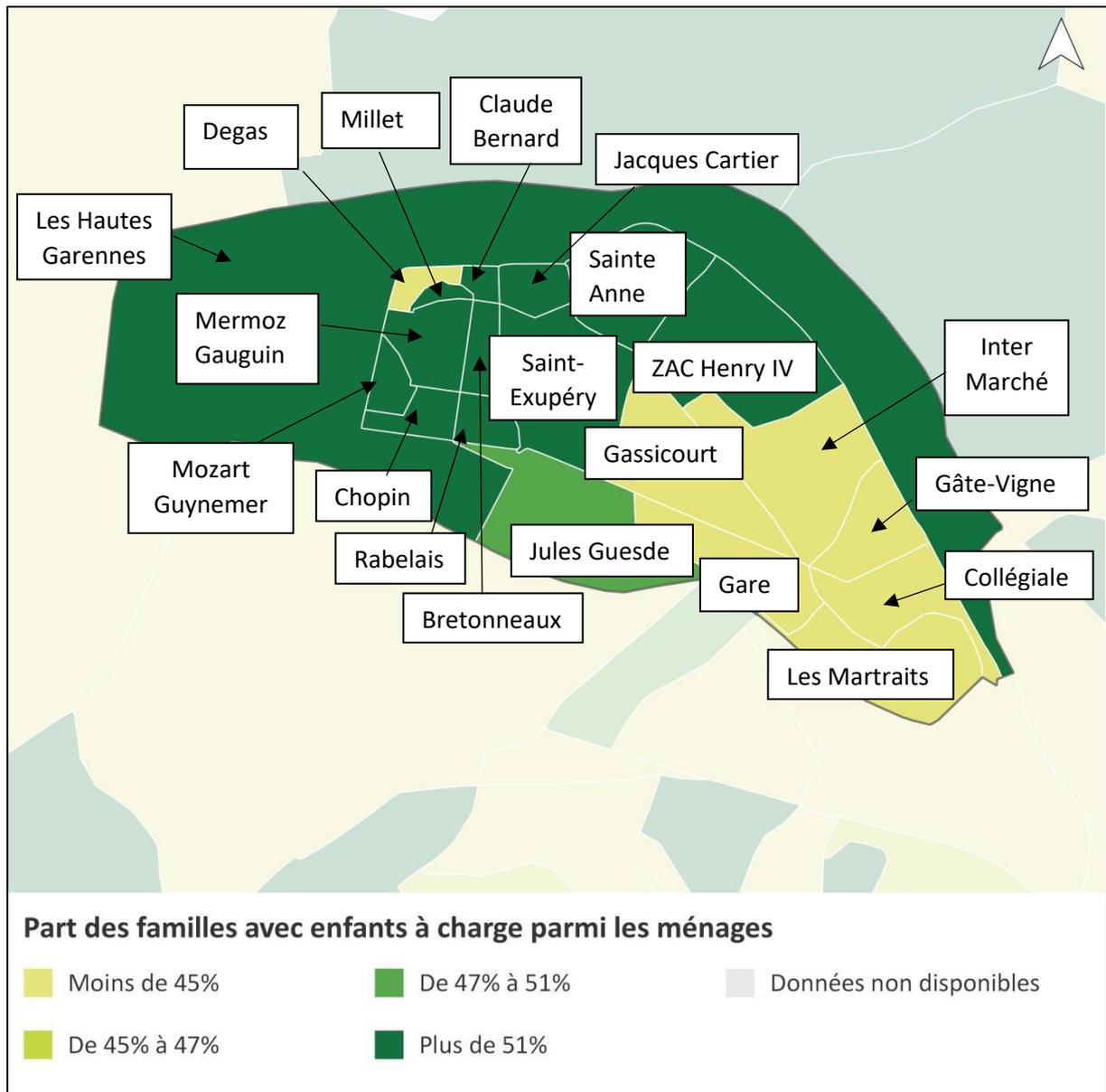
Source : INSEE 2008-2018

Les jeunes sont principalement scolarisés dans leur commune de résidence : 81% des 2-10 ans et 85% des 11-17 ans. D'où une forte nécessité d'avoir une offre enfance et jeunesse très développée.

Enfin, la part des jeunes adultes (18-29 ans) est pour le moment supérieure à la situation dans les territoires de comparaison (17% répartis de manière inégale sur le territoire) mais en forte diminution laissant penser que ces jeunes poursuivent leurs études ou débutent leur vie professionnelle ailleurs.

Profil de la famille mantaise

La Ville a un profil relativement familial : les couples avec enfants représentent 49% des familles de la commune contre 54% aux Mureaux, 50% dans la CU et 46% dans la région. Par ailleurs, les couples avec enfants sont en légère hausse mais les familles avec enfants à charge moins présentes dans le Centre-Ville.



Les familles nombreuses (ayant 3 enfants ou plus) sont, quant à elles, très présentes au sein de la population (21%).

Enfin, les familles monoparentales, déjà très présentes, sont en forte hausse sur le territoire. Cependant, ce taux de monoparentalité est peu ressenti dans les services, notamment concernant les demandes d'accueil des enfants.

Une population avec des besoins particuliers

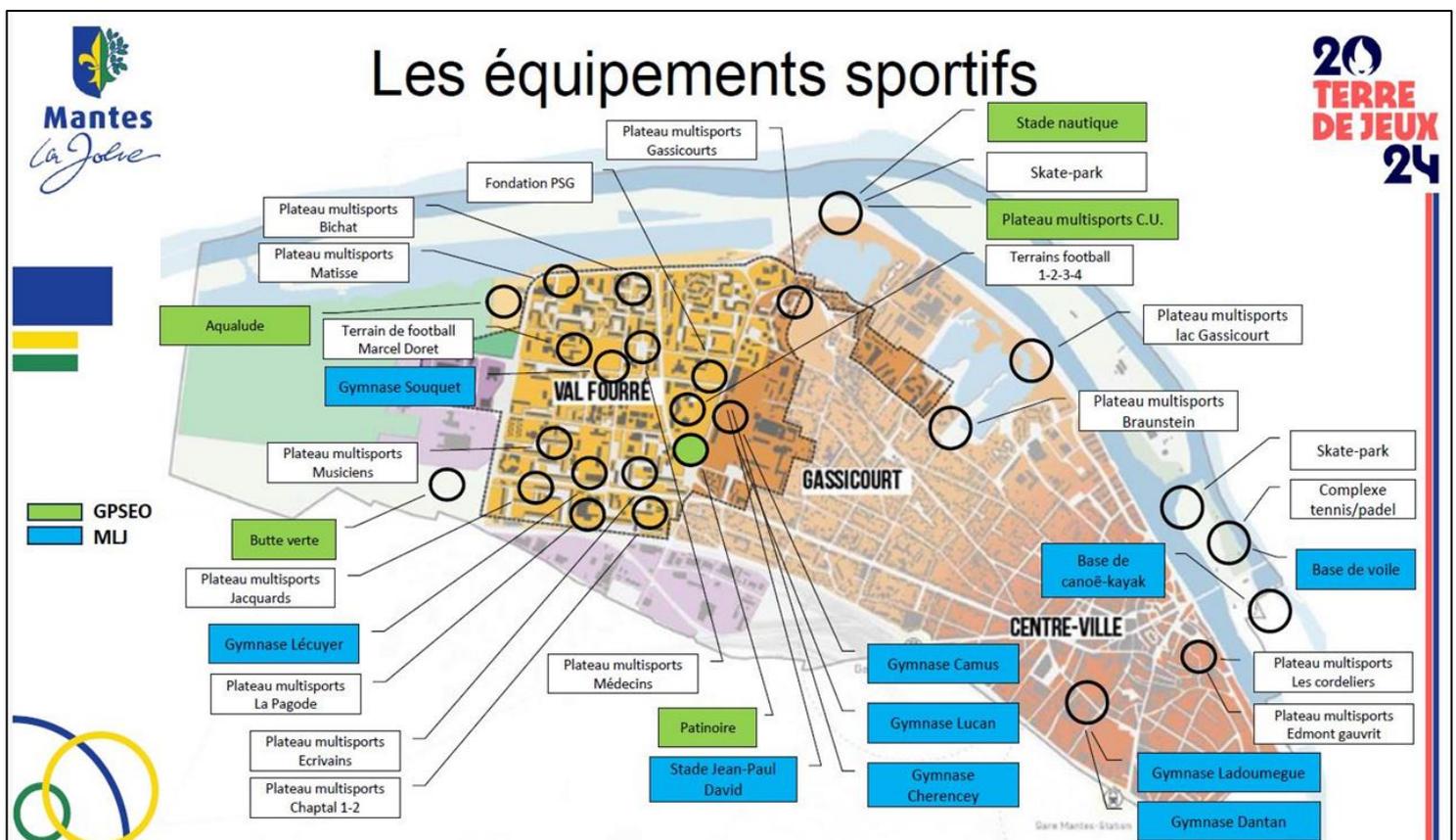
Les besoins en santé sont élevés sur la commune et les bénéficiaires de prestation santé, plus importants qu'ailleurs. De plus le nombre de bénéficiaires de prestations liées au handicap est en augmentation. A cet égard, même si le nombre de bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) est légèrement plus faible qu'ailleurs (24,3 pour 10 000 habitants de moins de 20 ans sur la commune), ces bénéficiaires sont eux aussi en augmentation : de 236 en 2012 à 307 en 2020. Enfin, on compte 322 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) de département en 2021 dont 40 enfants.

Ce public aux besoins particuliers peut nécessiter des moyens de compensation sur le temps scolaire mais aussi périscolaire, le PEDT doit donc permettre leur inclusion de façon la plus optimale possible.

C. Les équipements de loisirs à destination des enfants et des familles

1. Sport

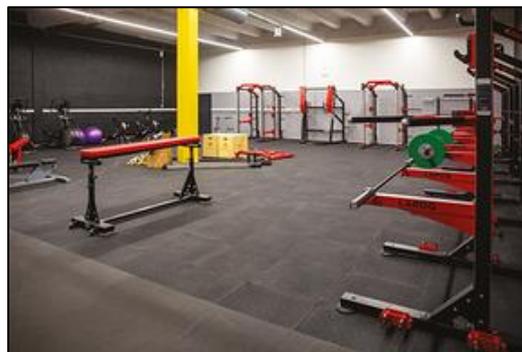
La ville de Mantes-la-Jolie dispose d'un grand nombre de structures sportives.



| Nom et date de création | Salles / terrains | Pratiques sportives | |
|---|--------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Stade municipal Jean-Paul DAVID Année : 1950 Avenue Albert CAMUS (QPV) | 5 terrains de foot | Football | Musculation |
| | 2 terrains de rugby | Rugby | Handball |
| | 1 piste (8 couloirs) | Athlétisme | Basket-ball |
| | 1 terrain pétanque | | |
| | 2 plateaux de basketball | | |
| Gymnase Georges LUCAN Année : 1957 Avenue Albert CAMUS (QPV) | 1 omnisports | Badminton/Futsal | Gymnastique volontaire |
| | | Volley-ball/Basket-ball | Handball |
| Gymnase Albert CAMUS Année : 1992 Avenue Albert CAMUS (QPV) | 1 omnisports | Basket-ball | Judo/Karaté |
| | 1 dojo | Volley-ball/Handball | Badminton/Futsal |
| Gymnase Michel CHERENCEY Année : 1995 55 rue des Garennes (QPV) | 1 omnisports | Karaté/Fitness | Badminton/Futsal |
| | 1 gymnastique | Twirling/Gymnastique | Handball/Basket-ball |
| Gymnase Pierre SOUQUET Année : 1978 1 rue Jean Mermoz (QPV) | 1 omnisports | Gymnastique | Futsal Basket-ball |
| | 1 dojo | Danse/Fitness | Judo/Karaté |
| | 1 gymnastique | Tennis de table | |
| | 1 danse/T.T | | |
| Gymnase Louis LECUYER Année : 1971 Avenue du Général DE GAULLE (QPV) | 1 omnisports | Judo/Karaté | Badminton/Futsal |
| | 2 dojos | Twirling/Fitness | Tir à l'arc/Capoeira |
| | 1 ring | Taekwondo/ Mua Thaï | Baseball-softball |
| | | | Handball/Basket-ball |
| Complexe Sportif Félicien DANTAN Année : 1965 15 rue de Lorraine | 2 omnisports | Musculation/Gymnastique | Volley-ball/ Basket-ball |
| | 1 musculation | Tennis de table/Escime | Badminton/Handball |
| | 1 tennis de table | Capoeira/Aikido | Judo/Karaté |
| | 1 dojo | | |
| | 1 gymnastique/escime | | |
| Centre Sportif Haby NIARE Année : 1999 Mairie annexe VF | 1 fitness | Boxe | Fitness |
| | 1 dojo | Taekwondo | Kickboxing/Karaté |
| | 1 MMA | MMA | Capoeira |
| | 1 ring | | |
| Base de Canoë-kayak Année : 1960 | | | Canoë-kayak |
| Base de Voile Année : 1966 Allée des Îles Éric Tabarly | | | Voile |
| Tennis club Année : 1957 | | | Tennis/Padel |
| Terrain hippique Année : Allée des Îles Éric Tabarly | 1 carrière sable | | Équitation |
| Skate Park Île aux Dames Année : 1998 Allée des Îles Éric Tabarly | 7 modules | | Roller |
| Skate Park stade nautique Année : 1998 Boulevard Sully (la rocade) | 6 modules | | Roller |

A l'horizon 2028, de nouveaux équipements sportifs enrichiront le territoire :

✚ 2024 : Centre sportif Haby Niaré, inauguré le 2 mars 2024



✚ 2025 :

L'Espace Matisse (espace fitness-street-workout + 2 terrains 3X3 + 3 Tebals +1 skate park + espace famille)

Les physiciens (espace street-workout)

Les Garennes (espace fitness-street-workout)

Les Inventeurs (espace fitness+ street-workout),

Espace Braunstein (Wall + 2 terrains 3X3 + aire de jeux pour enfant)



✚ 2025/2027 :

Complexe de tennis (2 courts de padel + 3 courts de tennis)

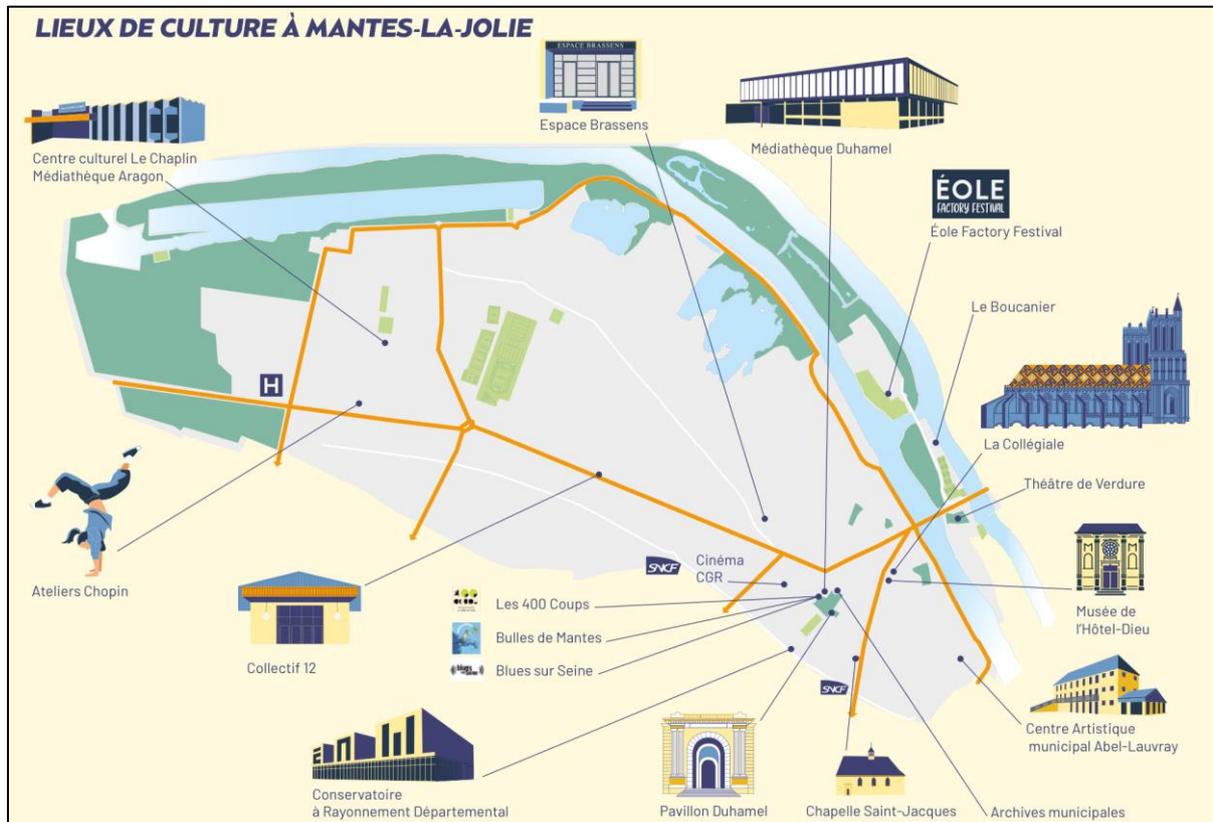
Complexe sportif du Val Fourré,

Complexe DANTAN + nouvelle base de voile

Complexe sportif Gassicourt

2. Culture

La ville de Mantes-la-Jolie dispose d'un grand nombre de lieux culturels tels que des espaces d'exposition, des salles de cinéma ou de concert, des médiathèques et des centres culturels



De nombreuses activités culturelles sont donc proposées aux enfants de la Ville par les différentes structures ou en partenariat avec ces dernières.

Centre Abel Lauvray : ateliers des 5 matières

Ateliers Chopin : ateliers manga, danse, cirque, musique, conte

Bibliothèques : BB lecteurs, l'heure du Conte, ateliers créatifs, jeux

Action culturelle : offre d'éducation artistique et culturelle

Musée de l'Hôtel-Dieu : visite pédagogique en direction des écoles

3. CVS

Sur le territoire, on relève 3 centres sociaux agréés Centre de Vie Sociale et un centre agréé Espace de Vie Sociale :

- Centre Social Aimé-Césaire
- Centre Social Peintres-Médecins
- Centre Social Gassicourt
- Centre Social les Garennes

Les nouvelles conventions d'objectifs et de financement (2024/2028) présentent les axes stratégiques qui sont communs aux 4 centres sociaux, à savoir :

- Vie de quartier : favoriser le lien social et rompre l'isolement.
- Intergénérationnel : favoriser la mixité.
- Cadre de vie : contribuer à la responsabilisation des habitants au respect de l'environnement.
- Parentalité : accompagner les familles dans leur fonction parentale.

Les centres de vie sociale sont au cœur des évolutions familiales, des attentes et des difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Les actions sont adaptées en fonction des besoins des habitants. Ainsi, de nombreuses actions sont proposées à destination des familles et/ou des enfants :

- Les cafés des parents/jeudis de la parentalité
- Les ateliers de socialisation des 0-3 ans
- Le Comité Local Parentalité
- En coopération avec les associations, une participation avec les familles aux projets éducatifs de leurs enfants dans le cadre des ateliers du CLAS
- Une permanence d'informations et de médiation numérique
- Des actions de sensibilisation et de prévention quant aux éventuels dangers du numérique (E-parentalité/projet « Familles Tout Écran »)
- Un projet autour du livre
- Des réunions d'information thématiques en matière des droits des enfants et des droits et devoirs de la famille

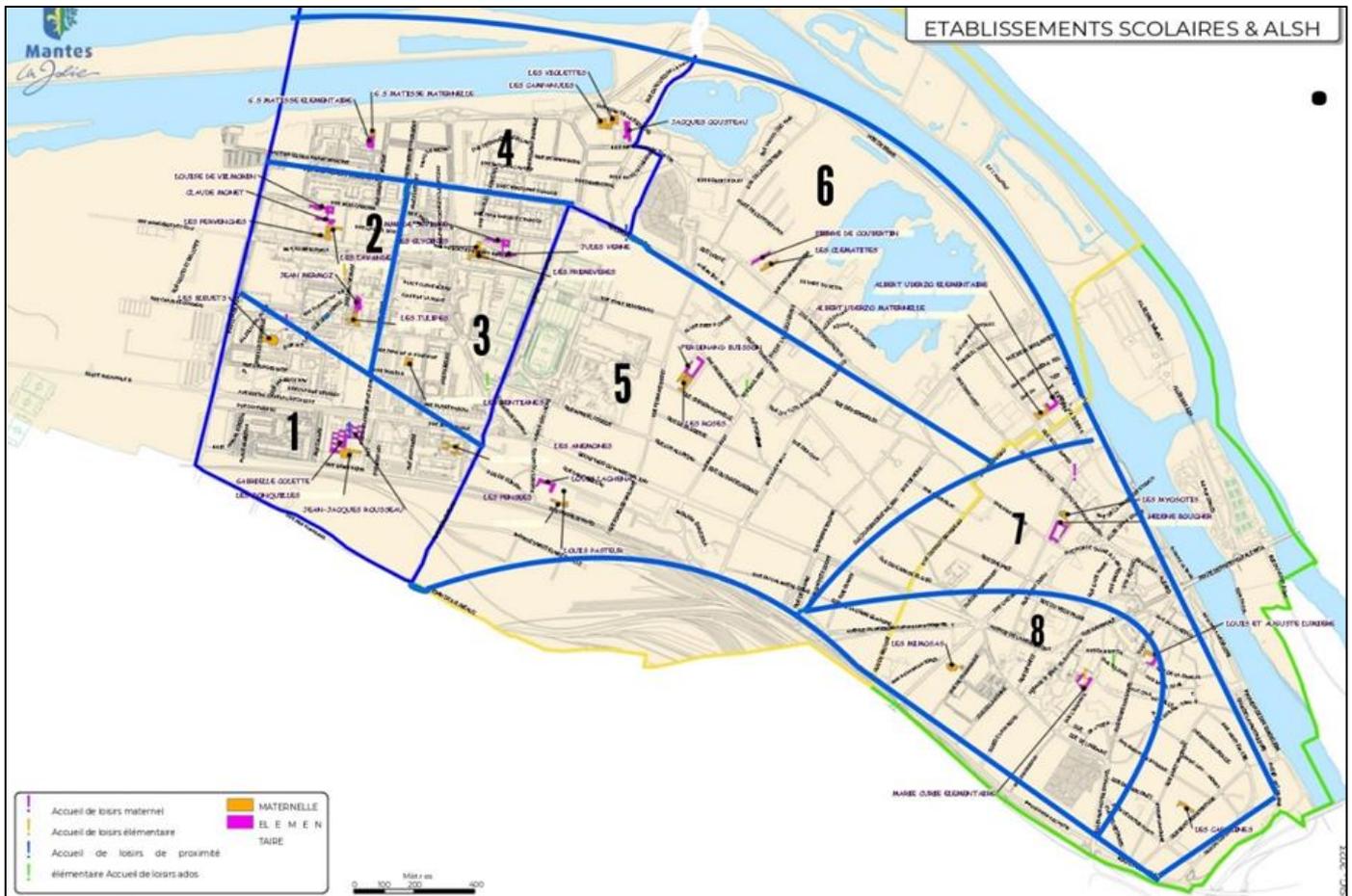
D. Les associations

La Ville dispose d'un tissu associatif très dense de plus de 648 partenaires (associations, partenaires, syndicats) tout type confondu dont 390 associations, chartées avec la Ville et 100 associations, non chartées avec la Ville. Ces associations évoluent dans plus de 10 thématiques (sport, enseignement et périscolaire, santé, handicap et aide à la personne, caritatif, aide aux démarches, insertion, animation, culture, logement et environnement, ancien combattant, relation internationale). On dénombre environ une vingtaine d'associations chartées spécifiquement dédiées à l'enseignement et au périscolaire.

Afin de les accompagner dans leur structuration, le développement et la promotion de leurs actions, la Collectivité offre un accompagnement par la mise à disposition de moyens humains au sein de la Direction de la Vie Associative et d'un équipement : la « maison des associations » (Agora) via une salle dédiée aux associations avec installation et matériel informatique.

II. État des lieux et présentation de la politique éducative de la Ville

A. Une cohérence éducative organisée par secteur

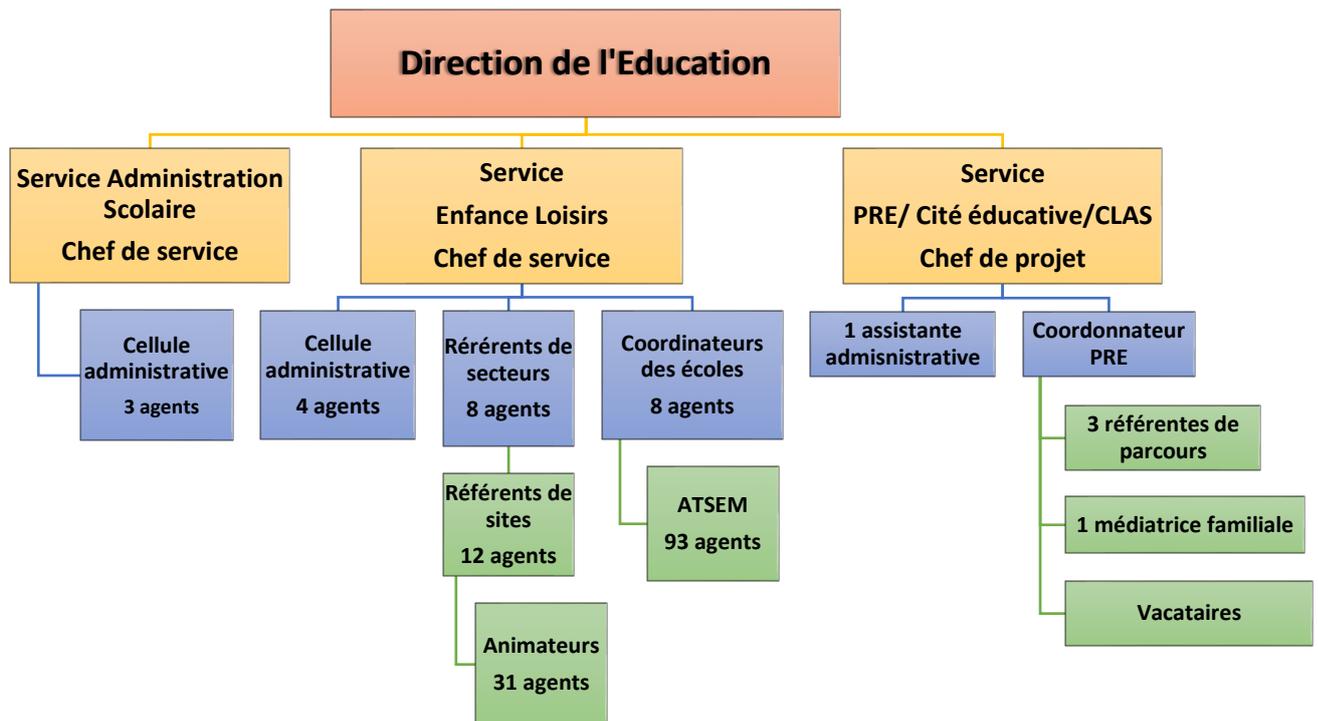


Une sectorisation en 8 ensembles pour une meilleure cohérence d'intervention et de suivi des publics

Cette sectorisation a pour objectifs de :

- Assurer une présence plus importante des agents auprès des enfants
- Construire des projets pédagogiques et d'animation répondant aux axes du PEDT
- Assurer un accompagnement et une formation plus importante des agents
- Avoir une meilleure communication entre les agents intervenant autour du temps de l'enfant par la création d'un binôme responsable de secteur et coordinateur des écoles
- Assurer une plus grande transversalité entre les services de la Direction de l'Éducation (Service Enfance et Loisirs, Service des Affaires scolaires, PRE et Cité éducative)

Organigramme de la Direction de l'Education



Rôles et missions des acteurs

❖ *Le service de l'Administration Scolaire*

Le service des Affaires Scolaires est formé d'une cellule administrative comprenant 4 agents à temps plein dont un chef de service en cours de recrutement.

Ce service a pour principales missions, en lien avec les coordonnateurs et les différents services de la ville :

- Le lien avec les équipes de circonscription de l'Education Nationale et les écoles
- La préparation des rentrées scolaires (inscriptions, dérogations, visites des écoles)
- Le suivi des effectifs
- Les élections des représentants des parents des élèves
- La préparation des conseils des écoles
- Le suivi des demandes de travaux, dont les équipements du plan numérique
- Les PPMS et la gestion du matériel
- Le suivi des classes découvertes et des projets spécifiques
- La remise des calculatrices et des agendas aux CM2
- Le suivi de l'entretien des écoles avec le Centre Municipal Technique
- La coordination des occupations des écoles lors des périodes de vacances scolaires
- L'ensemble des commandes des écoles selon les différents marchés
- Le suivi des différents budgets complémentaires alloués aux écoles

❖ *Le service Enfance et Loisirs*

Un binôme coordonnateur/référent de secteur est nommé au sein des 8 secteurs, soit 8 binômes au total sur la ville.

Les coordinateurs ont notamment pour missions :

- L'organisation et l'encadrement des équipes ATSEM
- Les travaux et la logistique des écoles (demande, suivi et lien avec les services)
- Le lien avec la société d'entretien
- Le lien fonctionnel avec les directions des écoles
- La gestion et le suivi budgétaire des commandes des écoles
- Le suivi des projets des écoles
- Le suivi du PPMS/Commission de sécurité

Les missions spécifiques confiées aux 8 responsables de secteur sont les suivantes :

- Organisation des périscolaires et des ACM
- Organisation, encadrement et formation des équipes d'animateurs
- Gestion administrative et financière
- Application du cadre réglementaire
- Organisation et contrôle des pointages périscolaires / Elijor
- Suivi PAI
- Rédaction et suivi des projets transverses
- Lien avec les familles

❖ **Le service Programme de Réussite Éducative (PRE), Cité Éducative (CE) et CLAS**

Pour s'inscrire dans la dynamique attendue par la Préfecture visant à créer davantage de synergie entre les PRE du Mantois mais aussi avec les Cités Éducatives, il est proposé :

- La création d'un service dédié aux dispositifs de la Politique de la Ville en matière d'éducation englobant le Programme de Réussite Éducative (PRE), la Cité Éducative et le CLAS
- Le pilotage de ce service par un Chef de Projet dédié
- Le recrutement d'un coordinateur du PRE
- La création d'une cellule administrative dédiée à la globalité des 3 dispositifs du service (PRE, CE, CLAS)

Les missions spécifiques du PRE, de la CE et du CLAS :

PRE : il cible en priorité les enfants et/ou adolescents (de 2 à 16 ans) résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et/ou scolarisés en Réseau d'Éducation Prioritaire.

- Remédier aux difficultés scolaires rencontrées grâce à un suivi individuel
- Soutenir la parentalité
- Faire accéder les enfants à des activités extra-scolaires

CE : Elle vise à intensifier l'accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes de l'ensemble du territoire. Les trois objectifs des CE sont:

Conforter le rôle de l'école

Promouvoir la continuité éducative

Ouvrir le champ des possibles

CLAS : il est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école. Cet accompagnement à la scolarité vise à :

- Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir,
- Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche,
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes,
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

B. Organisation du temps scolaire

❖ *Les établissements*

La Ville compte 34 établissements scolaires du premier degré sur la Commune répartis sur deux circonscriptions de l'Education Nationale (Mantes I et Mantas II).

Sur 34 établissements, 14 sont des écoles élémentaires, 18 des écoles maternelles et 2 des écoles primaires (de la petite section au CM2 avec 1 seule direction).

| ÉCOLE | NOM | ADRESSE |
|------------------------|--------------------------|----------------------------|
| Écoles élémentaires | Hélène BOUCHER | 8 rue des écoles |
| | Ferdinand BUISSON | 2 rue Ferdinand Buisson |
| | Gabrielle COLETTE | 2 rue Denis Papin |
| | Pierre de COUBERTIN | 118 rue Maurice Braunstein |
| | Jacques-Yves COUSTEAU | Rue Duguay Trouin |
| | Marie CURIE | Place Armand Cassan |
| | Louis LACHENAL | Rue des Piquettes |
| | Jean MERMOZ | Rue Jean Mermoz |
| | Claude MONET | Rue Paul Gauguin |
| | Jean-Jacques ROUSSEAU | 2 rue Denis Papin |
| | Albert UDERZO | 2 rue des Arquebusiers |
| | Madame de SEVIGNE | Rue Jean-Baptiste Charcot |
| | Jules VERNE | Rue du Docteur Bretonneau |
| | Louise de VILMORIN | 3 rue Paul Gauguin |
| Écoles primaires | Louis et Auguste LUMIERE | 50 rue de la Sangle |
| | Henri MATISSE | Rue Henri Matisse |

| | | |
|-------------------------------|-------------------|----------------------------|
| Écoles maternelles | Les ANEMONES | Allée Chaptal |
| | Les BLEUETS | Rue Mozart |
| | Les CAMPANULES | Rue Duguay Trouin |
| | Les CAPUCINES | 34 rue Saint-Bonaventure |
| | Les CLEMATITES | 118 rue Maurice Braunstein |
| | Les GENTIANES | 3 rue Jean Racine |
| | Les GLYCINES | Rue du Docteur Bretonneau |
| | Les JONQUILLES | 4 rue Denis Papin |
| | Les LAVANDES | Rue Paul Gauguin |
| | Les MIMOSAS | 16 rue de Champagne |
| | Les MYOSOTIS | 14 rue de Monfort |
| | Les PENSEES | Rue Pierre Sémard |
| | Les PERVENCHES | Rue Nungesser et Coli |
| | Les PRIMEVERES | Rue du Docteur Bretonneau |
| | Les ROSES | Rue Ferdinand Buisson |
| | Les TULIPES | Rue Jean Mermoz |
| Albert UDERZO mater | 6 rue Serge Noyer | |
| Les VIOLETTES | Rue Duguay Trouin | |

❖ *Les effectifs élémentaires et maternelles au 15.01.2024*

| ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES | RENTREE SCOLAIRE 2023/2024 | TOTAL EFFECTIFS + ULIS | MOYENNE EFFECTIF | GRILLE NODER |
|--------------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------------|
| Boucher | 222 | | 24,67 | 27,5 |
| Marie Curie | 234 | | 23,40 | 27,5 |
| Lumière | 141 | | 28,20 | 27,5 |
| A.Uderzo | 199 | | 18,09 | 25 |
| F.Buisson | 213 | | 19,36 | 25 |
| Coubertin | 231 | | 17,77 | 25 |
| Lachenal | 227 | 239 | 19,92 | 25 |
| Colette | 177 | 186 | 18,60 | 25 |
| Cousteau | 232 | | 17,85 | 25 |
| Matisse | 109 | | 15,57 | 25 |
| Mermoz | 190 | | 15,83 | 25 |
| Monet | 178 | 188 | 17,09 | 25 |
| Rousseau | 172 | | 17,20 | 25 |
| Sévigné | 224 | 236 | 16,86 | 25 |
| Verne | 164 | 174 | 19,33 | 25 |
| Vilmorin | 122 | | 17,43 | 25 |
| Total | 3035 | 3088 | | |

| ECOLES MATERNELLES | <i>RENTREE SCOLAIRE 2023/2024</i> | <i>RENTREE 2023/2024 avec passerelles</i> | MOYENNE 2023/2024 | GRILLE NODER |
|-------------------------------|--|--|------------------------------|-------------------------|
| Capucines | 72 | | 24,00 | 32,5 |
| Lumière mater | 47 | | 23,50 | 32,5 |
| Mimosas | 141 | | 23,50 | 32,5 |
| Myosotis | 114 | | 22,80 | 32,5 |
| Clématites | 139 | | 17,38 | 25 |
| Pensées | 125 | | 17,86 | 25 |
| Roses | 111 | | 18,50 | 25 |
| A. Uderzo | 129 | | 18,43 | 25 |
| Anémones | 73 | 87 | 14,60 | 25 |
| Bleuets | 76 | | 15,20 | 25 |
| Campanules | 75 | | 18,75 | 25 |
| Gentianes | 61 | 72 | 15,25 | 25 |
| Glycines | 93 | 107 | 15,50 | 25 |
| Jonquilles | 71 | | 17,75 | 25 |
| Lavandes | 63 | | 15,75 | 25 |
| Matisse | 82 | 94 | 20,50 | 25 |
| Pervenches | 66 | | 16,50 | 25 |
| Primevères | 111 | | 18,50 | 25 |
| Tulipes | 70 | | 14,00 | 25 |
| Violettes | 61 | 74 | 20,33 | 25 |
| Total | 1780 | 1844 | | |

❖ **Évolution des effectifs des écoles élémentaires (EE) et des écoles maternelles (EM) depuis 2020.2021**

| Années | Effectifs EE | Effectifs EM | Total |
|-----------|--------------|--------------|-------|
| 2020/2021 | 3278 | 2124 | 5402 |
| 2021/2022 | 3223 | 2033 | 5256 |
| 2022/2023 | 3237 | 1988 | 5225 |
| 2023/2024 | 3135 | 1878 | 5013 |
| 2024/2025 | 3038 | 1681 | 4719 |

On constate une baisse constante des effectifs depuis 2020/2021 avec une accentuation de cette inclinaison pour la rentrée de septembre 2024, d'où une réflexion quant à la carte scolaire et des conséquences sur le nombre de classes des écoles. Cette baisse est en lien avec la baisse généralisée de la natalité sur l'ensemble du territoire.

❖ **Les rythmes scolaires**

Les rythmes scolaires sont organisés comme suit sur une semaine de 4 jours d'école.

Horaires pour toutes les écoles (sauf exceptions) :

| | 7h30/8h30 | 8h30/11h30 | 11h30-13h30 | 13h30/16h30 | 16h30/18h30 |
|-----------------|-------------------------|------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|
| Lundi | Accueil périscolaire | Éducation Nationale | Pause méridienne | Éducation Nationale | Accueil périscolaire |
| Mardi | | | | | |
| Jeudi | | | | | |
| Vendredi | | | | | |

Exceptions pour les écoles maternelles isolées :

Les Anémones, les Bleuets, les Capucines, les Gentianes et les Mimosas

→ 10 minutes de battement avec les écoles élémentaires

| | 7h30/8h20 | 8h20/11h20 | 11h20-13h20 | 13h20/16h20 | 16h20/18h30 |
|-----------------|-------------------------|------------------------|---------------------|------------------------|-------------------------|
| Lundi | Accueil périscolaire | Éducation Nationale | Pause méridienne | Éducation Nationale | Accueil périscolaire |
| Mardi | | | | | |
| Jeudi | | | | | |
| Vendredi | | | | | |

C. Organisation du temps péri/extrascolaire

❖ *Les différentes structures*

Les structures périscolaires accueillent des enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés.

Les structures extrascolaires sont, quant à elles, ouvertes aux enfants et jeunes de 3 à 17 ans.

Le service compte 36 accueils périscolaires dont 20 maternelles et 16 élémentaires (double comptage pour les deux écoles primaires).

En outre, ce service comprend des structures périscolaires (les ACM des mercredis) et des structures extrascolaires (les ACM ouverts uniquement durant les vacances scolaires : Les Lavandes, Claude Monet et Les Primevères).

Ces structures peuvent offrir soit :

- un accueils en journée, avec restauration (horaires : 7h30/18h30)
- un accueil de proximité, sans restauration (horaires : 9h30/12h30 et 14h/18h)
- un accueils de proximité ouvert uniquement pendant les vacances scolaires
- un accueil de proximité ouvert uniquement pendant les vacances d'été

Les accueils en journée (avec restauration)

Ces accueils de loisirs proposent des activités de loisirs diversifiées respectueuses des rythmes de vie et des âges des enfants. L'offre est construite sur la base du projet éducatif élaboré par la ville (PEDT) et du projet pédagogique proposé par l'équipe d'encadrement.

Les accueils de proximité (sans restauration)

Ces accueils de loisirs sont ouverts à tous les enfants de la Ville, en fonction des places disponibles. Leur souplesse de fonctionnement et un paiement forfaitaire périodique favorisent les familles à opter pour ce type d'accueil.

Les accueils de proximité ados (sans restauration)

Au nombre de trois, ces accueils de loisirs et de proximité constituent :

- Des lieux où les jeunes se retrouvent et se rencontrent dans un cadre agréable et convivial
- Des lieux propices au développement de projets individuels et/ou collectifs
- Des lieux où l'équipe d'animation privilégie l'écoute active, le respect mutuel et le bien-être des jeunes
- Des lieux où la prise d'autonomie et de responsabilisation des jeunes 11-17 ans se construit progressivement
- Des lieux de construction et d'organisation de programmes d'activités.

❖ Répartition des différentes structures péri et extra par secteur

| SECTEURS | PÉRISCOLAIRE | ACM | Capacité d'accueil | | Type accueil | |
|-----------|-------------------------------|------------------|--------------------|------------------|---------------------------|--------------------------------|
| | | | Mercredi (péri) | Vacances (extra) | Journée/avec restauration | De proximité/sans restauration |
| SECTEUR 1 | JONQUILLES | ROUSSEAU | 48 | 48 | | x |
| | BLEUETS | | | | | |
| | ANEMONES | BRUYERE | 24 | 48 | | x |
| | COLETTE | | | | | |
| | ROUSSEAU | | | | | |
| SECTEUR 2 | LAVANDES/PERVENCHES | HIRONDELLES | 48 | 48 | x | |
| | | MERMOZ | 48 | 48 | x | |
| | VILMORIN/MONET | MONET | | 48 | | x |
| | MERMOZ/TULIPES | LAVANDES | | 36 | | x |
| SECTEUR 3 | GENTIANES | GARENNES | 80 | 80 | | x |
| | PRIMEVERES/GLYCINES | | | | | |
| | SEVIGNE | PRIMEVERES | | 36 | | x |
| | VERNE | | | | | |
| SECTEUR 4 | COUSTEAU/CAMPANULES/VIOLETTES | MATISSE M ET E | 48+48 | 48+48 | | x |
| | MATISSES M/E | | | | | |
| SECTEUR 5 | LACHENAL/PENSEES | PAUL BERT M ET E | 48+48 | 48+48 | x | |
| | BUISSON/ROSES | | | | | |
| SECTEUR 6 | COUBERTIN/CLEMATITES | UDERZO M ET E | 48 | 48+12 | x | |
| | UDERZO | | | | | |
| SECTEUR 7 | HELENE BOUCHER | VOLANTE | | | | |
| | MYOSOTIS | | | | | |
| | CAPUCINES | | | | | |
| SECTEUR 8 | MARIE CURIE | CURIE | 48 | 48 | x | |
| | MIMOSAS | | | | | |
| | LUMIERE M/E | | | | | |

❖ *Moyenne de fréquentation par jour pour l'ensemble des accueils*

| EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE | 2023 | | | | 2022 | | | | 2021 | | | |
|-------------------------------------|-----------------|---------|------|---------------|-----------------|---------|------|-----------|-----------------|---------|------|-----------|
| | Petites vac. | Juillet | Août | Mercre dis | Petites vac. | Juillet | Août | Mercredis | Petites vac. | Juillet | Août | Mercredis |
| Maternelles | 109 | 111 | 69 | 98 | 95 | 112 | 74 | 100 | 92 | 118 | 77 | 92 |
| Élémentaires | 99 | 100 | 75 | 78 | 86 | 92 | 55 | 80 | 82 | 94 | 58 | 71 |
| STRUCTURE DE PROXIMITÉ | Petites vac. | Juillet | Août | Mercre dis | Petites vac. | Juillet | Août | Mercredis | Petites vac. | Juillet | Août | Mercredis |
| Maternelles | 58 | 65 | 67 | 23 | 56 | 61 | 60 | 21 | 40 | 45 | 34 | 19 |
| Élémentaires | 220 | 210 | 177 | 67 | 204 | 155 | 179 | 65 | 147 | 169 | 139 | 68 |

| PÉRISCOLAIRE | 2023 | | | 2022 | | | 2021 | | |
|--------------|-------|------|------|-------|------|------|-------|------|------|
| | Matin | Midi | Soir | Matin | Midi | Soir | Matin | Midi | Soir |
| Maternelles | 43 | 581 | 118 | 47 | 610 | 128 | 53 | 650 | 130 |
| Élémentaires | 57 | 893 | 137 | 58 | 897 | 143 | 63 | 865 | 132 |

On constate un maintien des effectifs sur les temps périscolaires et sur les structures ACM en journée complète, à contrario les structures de proximités ont vu leurs chiffres augmenter sensiblement avec une demande grandissante qui peut s'expliquer par l'accessibilité financière, la diversité des animations proposées et la proximité des lieux d'accueil.

❖ **Nombre de jours d'ouvertures sur les accueils**

| | 2023 | 2022 | 2021 |
|--|-------------|-------------|-------------|
| Périscolaire | 139 | 142 | 134 |
| Mercredis | 36 | 36 | 34 |
| Vacances | 71 | 76 | 69 |
| Ouverture pour les enfants du personnel prioritaire | 0 | 14 | 14 |

Le montant global des dépenses afférentes a connu une augmentation de 15.4% entre 2021 et 2022. L'augmentation des coûts peut s'expliquer par une fréquentation plus importante qui engendre des vacances supplémentaires et un nombre de jours d'ouverture globalement plus important entre 2021 et 2022.

D. Les dispositifs éducatifs du territoire, outils de contractualisation ou actions

Le PEDT 2018/2024

❖ **Les temps péri/extrascolaires**

S'agissant des temps péri/extrascolaires, chaque structure d'accueil dispose d'un projet pédagogique obligatoire élaboré en concertation avec les équipes décrivant les différentes actions proposées aux enfants sur les temps d'accueil.

Ce projet contient également un volet de fonctionnement propre à chaque structure permettant à tous les personnels d'avoir connaissance des modalités et pratiques du site.

Les actions proposées sur les différents temps périscolaires et extrascolaires visent des objectifs spécifiques en lien avec des thématiques et/ou problématiques identifiées (après diagnostic des équipes) et se déploient dans différents domaines :

- ✓ Le vivre ensemble (« partir de l'individuel dans le collectif »)
- ✓ La transmission de valeurs (citoyenneté, tolérance, empathie, ...)
- ✓ L'ouverture culturelle
- ✓ Le domaine artistique
- ✓ Le renforcement des compétences psychosociales

❖ *Des activités sportives spécifiques*

En outre, des activités spécifiques lors des temps extrascolaires à destination du public des ACM sont proposées en collaboration avec la Direction des Sports : « J'apprends à nager » et « Savoir rouler à vélo ».

« J'apprends à nager » est une réponse à l'appel à projet de l'agence nationale du sport (Ministère des sports).

Ses objectifs sont les suivants :

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive,
- Réduire le déficit du savoir-nager enregistré sur le territoire,
- Dispenser un savoir-nager sécuritaire et écarter les risques de noyade,
- Favoriser l'accès à toutes les pratiques aquatiques et nautiques en toute sécurité,
- Découvrir les plaisirs de l'eau et de la natation.

Cette action est également inscrite aux contrats de ville dans l'axe : « Renforcer le lien social pour accroître la coopération et le vivre ensemble ».

Durant les périodes de vacances, un stage d'apprentissage à la natation de 1h30 par matinée est proposé aux enfants. Les sites dédiés à cet événement sont l'Aquasport et l'Aqualude.

En amont de ces stages, des tests de natation sont planifiées, afin d'avoir une vue d'ensemble sur les niveaux des pratiques et permettent de prioriser en cas de fortes demandes. En 2022, 96 enfants ont bénéficié de cette action.

« Le Savoir Rouler à Vélo » permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.

Le 9 janvier 2018, le Comité Interministériel à la Sécurité Routière (CISR) a adopté une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité ». L'opération « Savoir Rouler à Vélo » permet de porter cette mesure. Il vise à promouvoir une vie active, le développement de l'équilibre, de la coordination motrice et à inculquer les règles de sécurité routière dès le plus jeune âge. Il se compose de 6 sessions de 2 heures d'apprentissage. En 2022, 96 enfants en ont bénéficié. En fournissant une base solide de compétences en matière de conduite et de sécurité routière, le projet contribue à établir des habitudes saines et responsables chez les jeunes cyclistes.

❖ *Un bilan positif mais des remédiations à envisager*

S'agissant du public, les actions mises en œuvre sur les temps péri et extrascolaires dans le cadre du PEDT précédent ont permis d'atteindre des objectifs de savoir-être, de cultiver le vivre-ensemble au sein de toutes les structures et de diffuser des valeurs de tolérance et d'empathie sur le territoire.

De plus, dans le cadre des actions spécifiques, la mise en œuvre de l'action « J'apprends à nager », en réponse à l'appel à projet de l'agence nationale du sport a permis de développer et renforcer les médiations sociales, culturelles et sportives comme facteur d'ouverture. En outre, « Le Savoir Rouler » à Vélo a permis aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Enfin, le développement de la pratique du hand-ball a permis une initiation et une sensibilisation à ce sport et fut très apprécié par les enfants.

S'agissant des agents, plusieurs campagnes de formations BAFA, BAFD et DEJEPS ont permis une montée en compétences et en certification de certains animateurs. Ci-dessous, le nombre d'agents qui ont bénéficié d'une formation diplômante pour le service Enfances Loisirs :

| | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------|------|------|------|------|
| BAFA | | 7 | 20 | 11 |
| BAFD | 4 | 6 | 14 | 6 |
| BPJEPS | 3 | - | 2 | 4 |
| DEJEPS | 3 | - | - | - |

Cependant, en raison de plusieurs facteurs dont le contexte sanitaire (Covid) et un turn-over des équipes (notamment le départ du coordinateur du PEDT précédent), force est de constater que l'évaluation de cet outil n'a pas pu être mise en œuvre de façon aboutie : manque d'outils, de temps de synthèses et de bilans. Par conséquent, en raison de cette évaluation parcellaire, les remédiations régulières n'ont pas pu avoir lieu. Cela a également eu pour conséquence de ne pas permettre une réelle appropriation par tous les acteurs de ce PEDT. L'objectif du nouveau PEDT est donc de remédier à cet écueil en assurant un pilotage effectif et efficient grâce à une évaluation régulière au bénéfice des acteurs.

Le plan mercredi

Le projet de l'accueil périscolaire du mercredi est intégré dans le projet éducatif territorial. Il s'agit de l'élaboration d'un seul projet pour l'ensemble des accueils périscolaires incluant tous les jours ouvrés de la semaine.

Le projet tient compte de la place du mercredi comme un temps de relâche dans la semaine et veille au bon développement des enfants à travers leurs rythmes de vie, rythmes biologiques, et envies.

La collectivité assure la bonne coordination du projet de l'accueil du mercredi avec le projet éducatif territorial et veille, dans la mesure du possible, à la stabilité et la permanence de l'équipe le mercredi ainsi que sur l'ensemble des temps de loisirs périscolaires.

Ce « plan mercredi » repose sur une charte qualité :

- La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant.
- L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles).
- La mise en valeur de la richesse des territoires.
- Le développement d'activités éducatives et de qualité

4 thématiques sont proposées chaque mercredi à chaque enfant,

- Les arts vivants
- Les arts visuels
- Les activités sportives
- Les activités numériques

Les groupes, en fonction de la tranche d'âge, sont constitués de 10 à 14 enfants par thématique. L'enfant a le choix de ses activités, il est acteur de ses loisirs.

Les animateurs plan mercredi choisissent une thématique à l'année qui sera déclinée en 4 cycles de 5 à 7 mercredis, sous forme de séances rédigées et travaillées lors de groupe de travail.

Pour construire ces cycles, les animateurs volontaires bénéficieront d'une formation menée par nos partenaires :

- Services numérique
- Direction des sports
- Direction culturelle
- Service des espaces vert
- Ferme pédagogique
- Associations
- Police Municipale

Les mardis après-midi des réunions seront menées par les partenaires, les référents de site et les responsables de secteur pour établir les plannings et les cycles d'animation. Les animateurs seront formés à la méthodologie de projet, et à évaluer leurs actions.

Cité éducative

Mantes-la-Jolie a été labellisée « Cité éducative » en 2019 et présente la particularité de recouvrir l'intégralité du territoire, devenant ainsi, la deuxième plus grande Cité éducative de France comprenant 34 écoles, 5 collèges (dont 4 en REP+) et 2 lycées. Le projet de Cité éducative s'articule autour de cinq axes prioritaires dans lesquels s'inscrivent de nombreuses actions permettant de renforcer le rôle de l'école, de promouvoir la continuité éducative et d'ouvrir le champ des possibles. Ces dernières, au sein du 1^{er} ou 2nd degré mais aussi en inter-degré, rayonnent sur le territoire à l'échelle de plusieurs établissements concrétisant la philosophie du « Faire Cité » grâce à une synergie de tous les acteurs éducatifs.

Les 5 axes prioritaires du projet de la Cité éducative de Mantes-la-Jolie sont les suivants :

- Laïcité, citoyenneté : « Faire Cité »
- Les activités culturelles et sportives, focus sur les valeurs de l'olympisme
- La science au cœur de la Cité
- L'excellence comme symbole de la réussite mantaise
- La parentalité : développer la coopération avec les parents

Dans le cadre des axes 2 « Les activités culturelles et sportives » et 3 « La sciences au cœur de la Cité », la Ville propose trois types de parcours, co-construits avec l'Education Nationale :

- Un parcours culturel pour toutes les classes de CE2
- Un parcours sportif pour toutes les classes de CM1
- Un parcours scientifique (à partir de la rentrée de septembre 2024) pour toutes les classes de CM2
- Parallèlement, depuis 2019, un marché public (en cours de renouvellement) permet la mise en œuvre d'une initiation à la pratique des échecs au sein des classes, (essentiellement des classes de CM en 2023/2024) donnant lieu chaque année à une fête annuelle des échecs (environ 875 participants lors de la fête de juin 2023)

Chaque parcours est proposé soit en partenariat avec les structures de la Ville et/ou les équipements dédiés (notamment pour les parcours culturels et sportifs) soit en partenariat avec un prestataire spécialisé, permettant ainsi de proposer aux enseignants des niveaux cibles une offre variée et diversifiée de parcours. Ainsi, chaque enfant, entre sa classe de CE2 et sa classe de CM2, aura bénéficié d'un parcours dans chacun de ces trois domaines : culturel, sportif et scientifique.

Grâce notamment à l'ensemble de ces parcours mais aussi à toutes les actions proposées et financées par la Cité Éducative, entre 8 000 et 10 000 enfants/jeunes/familles ont été touchés par la Cité Éducative en 2023

Au cours de l'année 2023, l'ingénierie de la Cité éducative a été refondée pour faire de la Cité éducative de Mantes-la-Jolie, une Cité plus opérationnelle encore. Cette ingénierie s'articule autour d'un pilote institutionnel et d'un pilotage opérationnel via des groupes de travail.

Le pilotage institutionnel repose sur trois instances : un comité de pilotage annuel, une équipe projet restreinte mensuelle et une assemblée plénière annuelle.

PRE

Le PRE constitue le dispositif structurant du volet éducatif du Contrat de Ville et est à destination des enfants résidant dans les quartiers dits Politiques de la Ville. Il vise à remédier à un ensemble de difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes, en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite éducative. Il s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans ainsi qu'à leur famille. Le Programme de Réussite Éducative a donc pour ambition d'agir sur l'environnement immédiat de l'enfant et de sa famille par le biais d'accompagnements socio-éducatifs personnalisés (soutien à la parentalité, accompagnement scolaire, accès à des

activités extra-scolaires, participation à des actions collectives, des ateliers parents-enfants, orientations vers des prises en charge sanitaires et sociales...) permettant ainsi la levée de freins sociaux, éducatifs et/ou sanitaires à sa réussite et à son épanouissement.

Il s'agit d'un dispositif de prévention des situations d'échec ou de décrochage scolaire.

Les profils des enfants accompagnés par le PRE sont catégorisés ainsi :

Profil de type 1 : les enfants connaissant des difficultés scolaires ponctuelles liés à un manque de travail ou à un manque d'autonomie ;

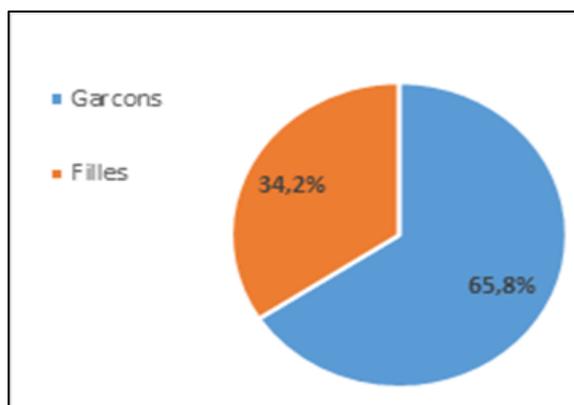
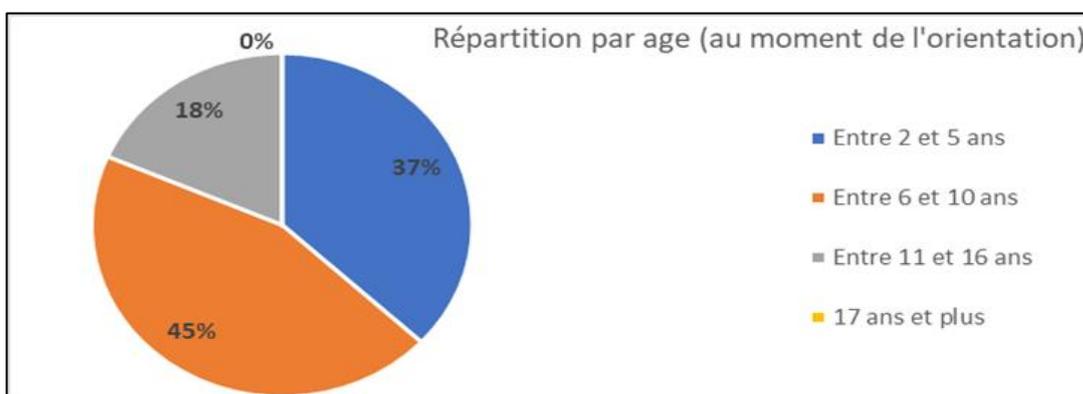
Profil de type 2 : les enfants connaissant des difficultés qui s'expriment dans le champ scolaire, mais qui relèvent d'une difficulté autre, liée à la santé, à la vie familiale..., avec mobilisation possible des parents ;

Profil de type 3 : les enfants rencontrant un cumul de difficultés dues à des multiples causes, avec mobilisation possible des parents.

Les enfants et les jeunes accompagnés par le PRE de Mantes-la-Jolie relèvent majoritairement des profils de type 2 et 3.

Effectifs 2023 :

| Tranche d'âge | Nombre d'enfants/adolescents ayant bénéficié de l'action : |
|---------------|--|
| 2 – 5 ans | 62 |
| 6 – 11 ans | 108 |
| 12 – 16 ans | 52 |
| + de 16 ans | 0 |
| TOTAL | 222 (158 familles) |



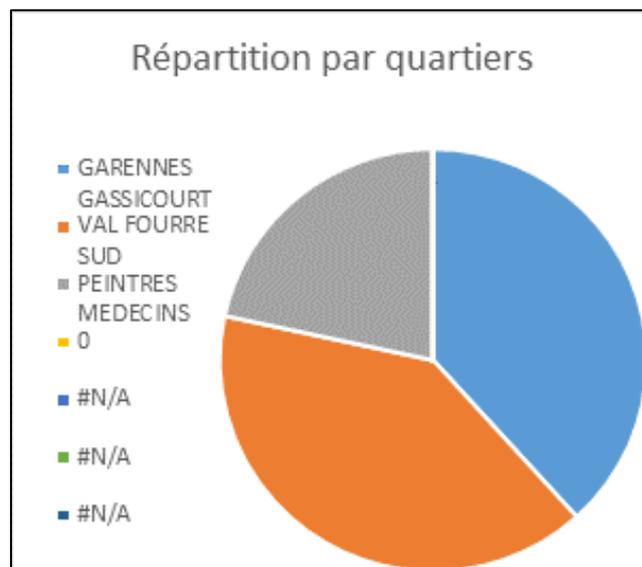
Sur 222 enfants/jeunes suivis, 146 sont des garçons et 76, des filles.

Nombre d'enfants/jeunes bénéficiant d'un dispositif scolaire adapté :

- 4 enfants/jeunes en SEGPA
- 4 enfants/jeunes en ULIS
- 20 enfants/jeunes en UPE2A

Les enfants/jeunes sont issus des quartiers suivants :

- Secteur Peintres-Médecins : 48
- Secteur Val Fourré Sud : 89
- Secteur Garennes-Gassicourt : 85



De plus, le dispositif des « suivis scolaires individualisés », l'un des ateliers du Programme de Réussite Éducative, permet d'accompagner de manière renforcée (1 intervenant pour 1 à 2 enfant) les enfants identifiés sur le temps du CLAS et sur le temps scolaire par les partenaires de l'Education Nationale comme étant en situation de « fragilité » dans les apprentissages.

- En 2021-2022 : 92 enfants accompagnés (profil des enfants bénéficiaires : difficulté dans les apprentissages, manque de confiance en soi, enfant n'ayant pas les codes de l'École, enfants allophones...)
- En 2022-2023 : 95 enfants accompagnés (validation des profils des enfants intégrés par les membres des EPS des 3 secteurs)
- Mêmes chiffres attendus pour 2023-2024

Les besoins de ce type de suivi sur le territoire ne cessent d'augmenter et la nécessité d'une révision à la hausse des capacités d'accueil est soulignée.

Photographies du gala du PRE de juin 2023



Les actions éducatives portées par la Ville

- ❖ ***Déploiement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) sur les écoles : installation de 10 vidéos projecteurs interactifs (VPI) par an dans les écoles***
 - Favoriser la découverte du monde et développer les pratiques numériques ainsi que l'utilisation de ressources d'apprentissage innovantes afin de dynamiser les projets menés entre les collèges et les écoles sur le principe de la continuité pédagogique.
 - Lutter contre les inégalités d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

❖ ***Classes de découvertes : 2 séjours pour 2022/2023***

- Permettre aux élèves de partir à la découverte d'un nouvel environnement, de nouvelles activités et apprendre à vivre ensemble.
- Relance d'un marché pour 3 ans à partir de septembre 2024 avec une proposition de séjours thématiques différents pour chaque cycle (6 thèmes : nature, sport, ski, marin, développement durable et énergies renouvelables, patrimoine et arts vivants).

❖ ***Projets spécifiques, dont des sorties, interventions et activités : 16 projets spécifiques validés en 2022/2023***

- Sortir les enfants de leur quartier afin de lutter contre les inégalités par une politique tarifaire volontaire (application d'un quotient familial).
- Permettre une ouverture aux autres, à l'ailleurs.
- Mise en place d'une nouvelle procédure pour la rentrée 2024 comportant un calendrier pour la remontée des fiches actions (en novembre), une commission de validation annuelle partenariale (Ville/Education Nationale) en décembre pour une mise en œuvre des projets validés entre janvier et juin de l'année N+1.

Ex : Muséum d'histoire naturelle, La Nacelle, base Aquasport, aquarium de Paris et Philharmonie, Musée Quai de Branly, Espace Rambouillet, Château de Breteuil, Cité des Sciences, Le Chaplin, Base de Moisson, Jardin des Plantes, Biotropica, Grand Rex/Cinémathèque, intervention d'un musicothérapeute

❖ ***Séances aquatiques à destination des élèves de CP, CE2 et CM2***

Inscrit comme priorité dans les programmes de l'Education Nationale, la Ville appuie le développement de cette activité pour tous les élèves de CP, CE2, CM2 par le financement des transports.

❖ ***Classes Passerelles : 5 classes passerelles aux Glycines, Anémones, Violettes, Gentianes, Matisse***

La loi d'orientation sur l'Education du 10 juillet 1989 a impulsé la création de dispositifs passerelles à partir du constat national selon lequel les enfants de moins de 3 ans dans leur grande majorité sont pris en charge dans le cadre de modes de garde individuels. Or, au moment de l'entrée à l'école maternelle, l'immersion dans un cadre de socialisation élargie, doublée d'une rupture parfois hâtive et non anticipée de l'enfant avec son milieu familial peut constituer un facteur de fragilisation et aboutir à des effets contraires à ceux recherchés : le développement et l'épanouissement de l'enfant.

Suite à des constats dans les classes de PS de la Ville où des enfants allophones et isolés vivaient très mal la séparation avec son parent, la PMI, l'EN et la Ville ont créé un partenariat qui ferait la transition entre le milieu familial et l'école. Pour l'adapter aux enfants de deux ans, les parents doivent donc être disponibles et inclus dans le dispositif. La première classe passerelle a été ouverte en 2001 aux Anémones et la dernière au Glycines en 2019.

Effectifs des classes passerelles depuis 2020

| | ECOLE LES ANEMONES | ECOLE HENRI MATISSE | ECOLE LES VIOLETTES | ECOLE LES GENTIANES | ECOLE LES GLYCINES |
|-----------|--------------------|---------------------|---------------------|---------------------|--------------------|
| 2020/2021 | 14 | 15 | 13 | 11 | 15 |
| 2021/2022 | 15 | 14 | 13 | 15 | 11 |
| 2022/2023 | 15 | 15 | 15 | 15 | 14 |
| 2023/2024 | 15 | 12 | 13 | 11 | 14 |

CLAS

Le Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) vise à proposer un accompagnement socio-éducatif aux enfants scolarisés de la Grande Section de l'école maternelle jusqu'à l'école élémentaire. « On désigne par accompagnement à la scolarité l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants et les jeunes ont besoin pour réussir à l'École (...) Ces actions, qui ont lieu en dehors du temps scolaire, sont centrées sur l'aide aux devoirs et les apports culturels favorisant la réussite scolaire ».

Ce projet d'action vient répondre aux besoins de réassurance des enfants et de leurs parents dans leur capacité à suivre une scolarité positive et d'accéder à des activités socio-culturelles stimulantes sur notre territoire.

L'accompagnement à la scolarité est donc une aide ajustée aux besoins identifiés de l'enfant ou du jeune et les étapes pour l'aider à se mobiliser dans ses apprentissages sont définies en collaboration étroite avec les équipes éducatives des établissements scolaires et les familles. Il s'agit de proposer une pédagogie de « détour » qui en s'appuyant sur des activités culturelles et ludiques permet d'aider les enfants et les jeunes à développer une assurance et des savoirs qui pourront être réinvestis dans les apprentissages scolaires.

L'implication des parents au sein du dispositif du CLAS est essentielle pour permettre une véritable continuité éducative autour des parcours scolaires des enfants et des jeunes et peut prendre différentes formes : participation à des ateliers éducatifs, portes-ouvertes, rencontres individuelles tout au long de l'année...

Concernant les enfants/jeunes bénéficiaires du CLAS, les chiffres sont à peu près stables depuis 3 ans car les capacités d'accueil des partenaires sont limitées.

- 2021/2022 : 910 enfants et jeunes accueillis dans le cadre du CLAS

| Niveau scolaire | Effectif |
|--|----------|
| École maternelle (GS) | 16 |
| École élémentaire (CP au CM2) | 554 |
| Collège (6 ^{ème} à la 3 ^{ème}) | 263 |
| Lycée (2 ^{nde} à la Terminale y compris les filières pro) | 77 |

- 2022/2023 : 980 enfants et jeunes accueillis dans le cadre du CLAS (+70 enfants par rapport à 2021-2022)

| Niveau scolaire | Effectif |
|---|------------|
| École maternelle (GS) | 43 (+ 27) |
| École élémentaire (CP au CM2) | 593 (+39) |
| Collège (6 ^{ème} à la 3 ^{ème}) | 259 |
| Lycée (2 ^{nde} à la Terminale y compris filière pro) | 85 |

- 2023/2024 : bilan réalisé en juin 2024 avec les partenaires mais les effectifs seront similaires

En 2023/2024, la thématique du CLAS est « la confiance en soi et les compétences psychosociales ». Les différents projets éducatifs développés par les partenaires associatifs dans le cadre du CLAS sont donc construits autour du renfort des compétences psycho-sociales des enfants et des jeunes participants.

La Convention Territoriale Globale

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Pour répondre aux enjeux identifiés à travers le diagnostic, la CTG à Mantes-la-Jolie s'articule autour de 4 axes :

- La parentalité et la petite enfance.
- Le logement.
- L'inclusion numérique pour un meilleur accès aux droits.
- La jeunesse.

La CTG, c'est aussi un travail sur des enjeux transversaux :

- Permettre l'émancipation des habitants, avec un accès réel à leurs droits, le plein respect de leurs devoirs ainsi que le développement de leur pouvoir d'agir et mobilisation.
- Organiser la coopération entre acteurs pour prendre en compte les tout-premiers signes d'alerte et apporter chacun des réponses plus agiles, plus cohérentes et plus réactives.

Contrat de ville

Le contrat de ville constitue le contrat unique de référence de la politique de la ville et des politiques menées en faveur des quartiers prioritaires de l'ensemble des partenaires

Le contrat de ville repose sur 3 piliers d'intervention :

- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et renouvellement urbain
- Le développement économique et emploi

Dans le cadre du nouveau contrat de ville de Mantes-la-Jolie, une démarche participative a été mise en place afin de favoriser la concertation entre les services et avec les partenaires.

4 priorités pour le Val-Fourré et ses habitants ont été dégagées :

1) L'éducation et la parentalité

- ✓ Ouvrir le champ des possibles des plus jeunes.
- ✓ Assurer un suivi global des familles pour que l'éducation soit au premier rang de leurs priorités.
- ✓ Favoriser la cohérence des initiatives et leur pertinence vis-à-vis des besoins tout en les rendant plus lisibles, donc accessibles.

2) Accueil et intégration

- ✓ Clarifier le paysage de l'intégration et de l'apprentissage du français, adapter les accueils aux spécificités des personnes.
- ✓ Développer les réponses adaptées à chacun pour favoriser l'autonomie et l'intégration.
- ✓ Coordonner les passerelles entre les différents parcours et accompagnements

3) Entreprenariat, développement économique et insertion

- ✓ Coordonner les acteurs de l'insertion, de l'entreprenariat et de l'économie.
- ✓ Développer la proximité et l'individualisation des accompagnements des habitants.
- ✓ Innover et expérimenter de nouveaux dispositifs et modalités de partenariats.

4) Sécurité et prévention de la délinquance

- ✓ Enrayer le phénomène de rajeunissement de la délinquance.
- ✓ Favoriser les liens de confiance entre les institutions et la population.
- ✓ Réduire le nombre de personnes commettant des actes de délinquances ainsi que l'économie parallèle.

III. Le futur PEDT de la Ville

A. La démarche de projet d'élaboration du PEDT 2024/2027

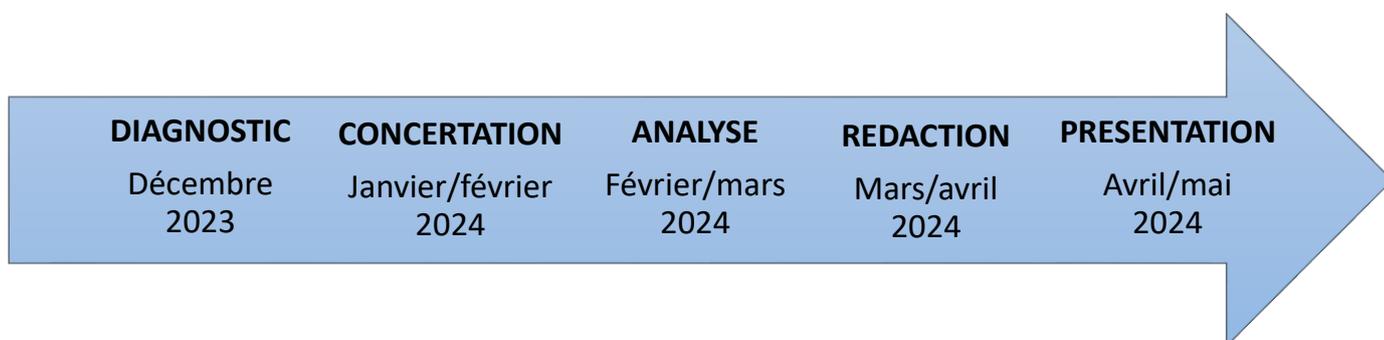
Au cours d'une journée, d'une semaine ou d'une année, les temps de vie de l'enfant sont multiples et les acteurs nombreux. C'est la complémentarité et la cohérence de l'offre éducative en continuité d'un jour à l'autre et d'un âge à l'autre qui permet de trouver les conditions nécessaires à l'épanouissement, la socialisation et la réussite de l'être humain.

Le projet éducatif de territoire (PEDT) est une démarche de définition d'une politique éducative globale et partagée par l'ensemble de la communauté éducative. C'est une référence et un outil de coordination des acteurs pour un territoire et un public. C'est également un outil de communication partagé par l'ensemble des partenaires.

La Ville de Mantes-la-Jolie a souhaité mettre en place autour de la définition de son nouveau PEDT une démarche participative avec une concertation large organisée autour de la réflexion liée aux valeurs communes, du diagnostic et des enjeux.

Ensuite, les choix éducatifs municipaux seront faits en lien avec les acteurs du territoire. Les actions entreprises et accompagnées chaque année se feront en concertation et au regard des objectifs, valeurs et orientations fixées.

La démarche d'élaboration



L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différentes activités proposées sur le territoire, sur le temps scolaire et hors temps scolaire.

Le travail des différents partenaires mobilisés pour l'élaboration du PEDT avait pour objectif de mettre l'enfant au cœur du projet, tant au regard de ses besoins que des grands enjeux éducatifs mis en évidence.

Le recueil des besoins et l'élaboration du diagnostic se sont fondés sur des questionnaires en ligne et des temps de concertation. Au total entre 450 et 500 personnes ont été interrogées pour mener à bien ce nouveau PEDT.

Les questionnaires en ligne et les concertations

Le choix a été fait de proposer un questionnaire en ligne permettant à chacun de pouvoir s'exprimer. Quatre questionnaires, à destination des familles, des enfants, des enseignants et des partenaires, ont été élaborés. 291 retours au total ont été analysés et exploités.

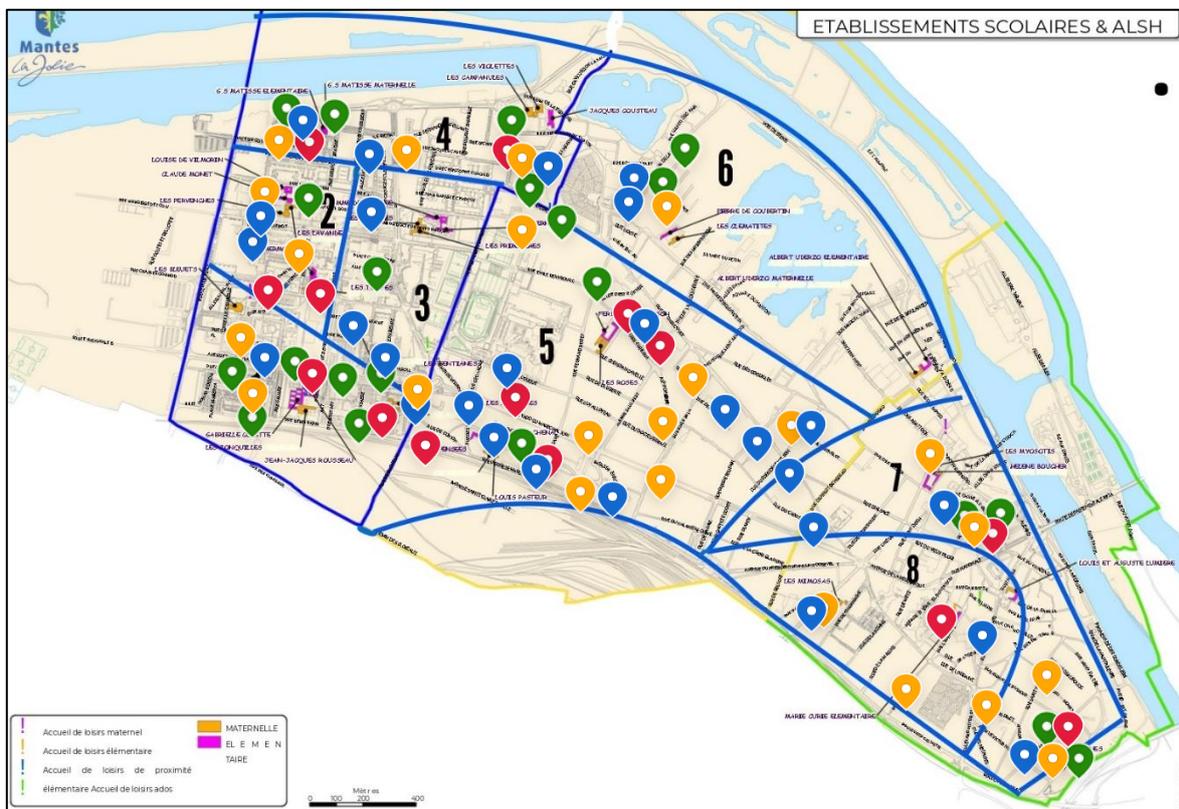
S'agissant des questionnaires, on comptabilise les retours suivants :

- 139 retours des familles
- 46 retours des enseignants
- 9 retours des partenaires
- 97 retours des enfants

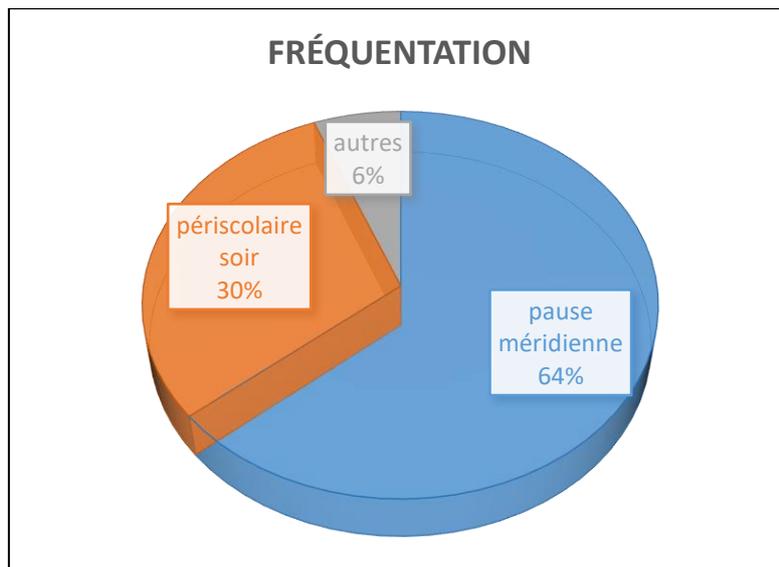
Parallèlement, trois temps forts de concertation ont été organisés : une concertation publique, un atelier rétrospectif ATSEM puis un atelier rétrospectif Agents (animateurs), réunissant un total de 168 personnes.

B. Présentation et analyse des résultats

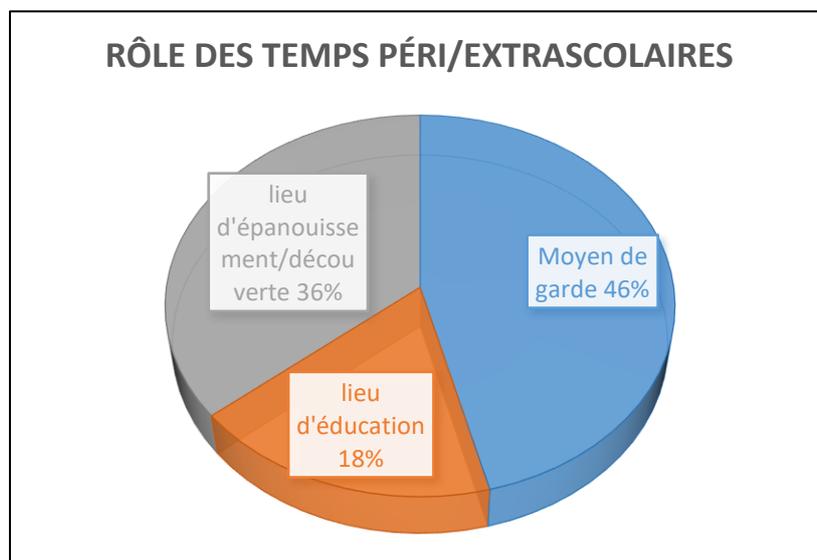
Questionnaire à destination des familles.



139 familles ont répondu au questionnaire mis en ligne, ces familles résidant sur tout le territoire de la Ville représentent l'ensemble des besoins de la population mantaise.

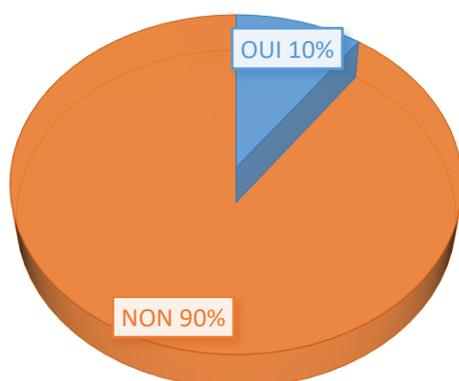


Les familles ayant répondu au questionnaire soulignent que leurs enfants fréquentent essentiellement le temps périscolaire de la pause méridienne (fréquentation la plus importante).



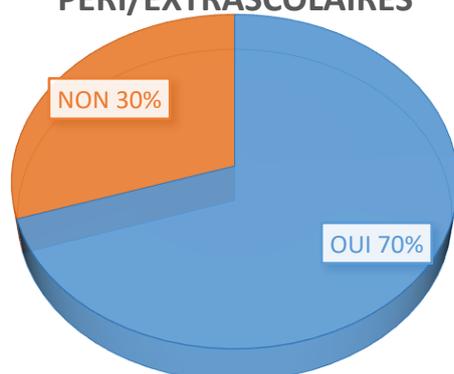
Cet accueil constitue encore majoritairement un moyen de garde même si pour 36% des familles, il est aussi un lieu d'épanouissement. Globalement, pour les familles concernées, les activités proposées sur ces temps sont satisfaisantes.

CONNAISSANCE DU PEDT PAR LES FAMILLES



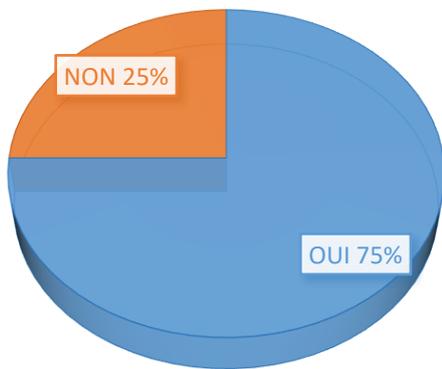
On note une méconnaissance très importante par les familles du PEDT, d'où la nécessité de communiquer et de faire vivre le prochain afin de permettre son appropriation par tous les acteurs et les bénéficiaires.

COMPLÉMENTARITÉ PROJETS DES ÉCOLES ET ACTIVITÉS PÉRI/EXTRASCOLAIRES



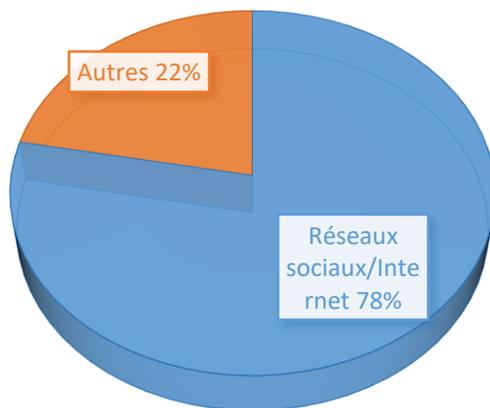
Les familles soulignent majoritairement une complémentarité entre les projets des écoles et les activités péri/extrascolaires.

PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ EXTRASCOLAIRE



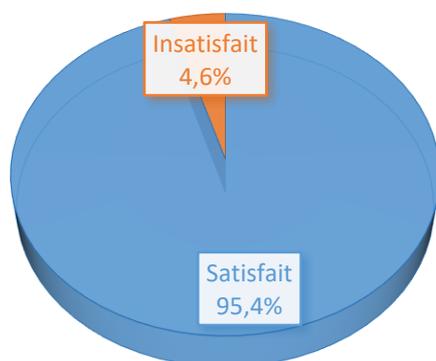
Les familles précisent que majoritairement, leurs enfants pratiquent déjà une activité extrascolaire (essentiellement une activité sportive le mercredi).

SOURCES D'INFORMATIONS

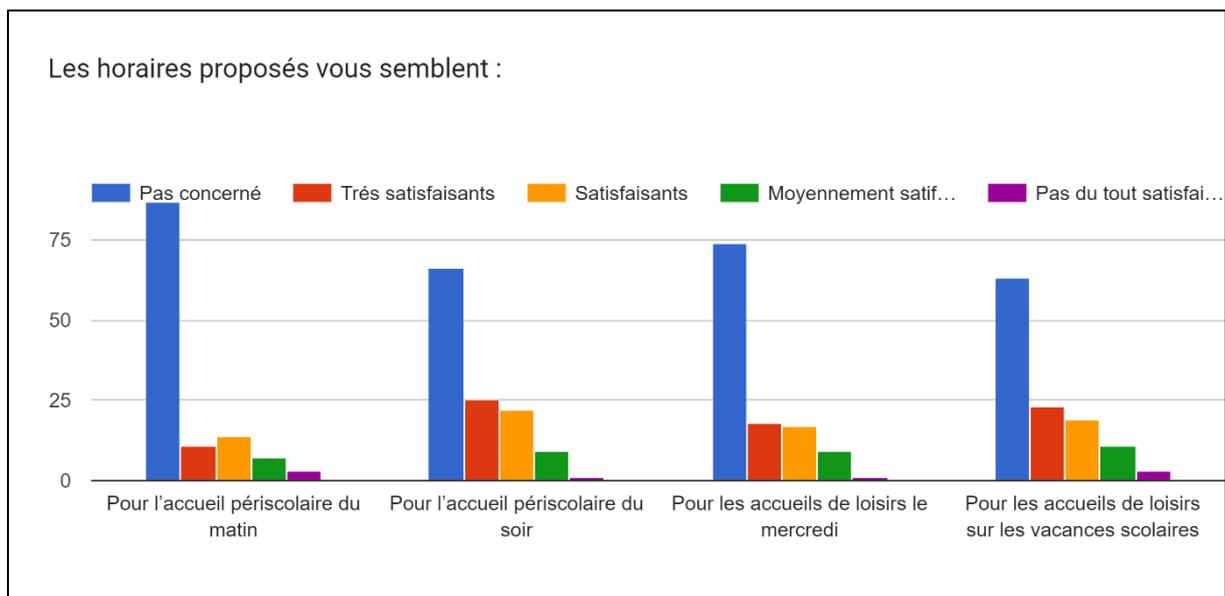


Si les réseaux sociaux constituent ici une source d'informations importante pour les familles, parmi les autres sources, le « bouche à oreille » est aussi très répandu.

SEMAINE DE 4 JOURS



Si le questionnaire atteste d'une relative satisfaction des plages horaires d'accueil, il est cependant noté dans les attentes des familles, une demande d'étude possible d'une extension de ces plages horaires.

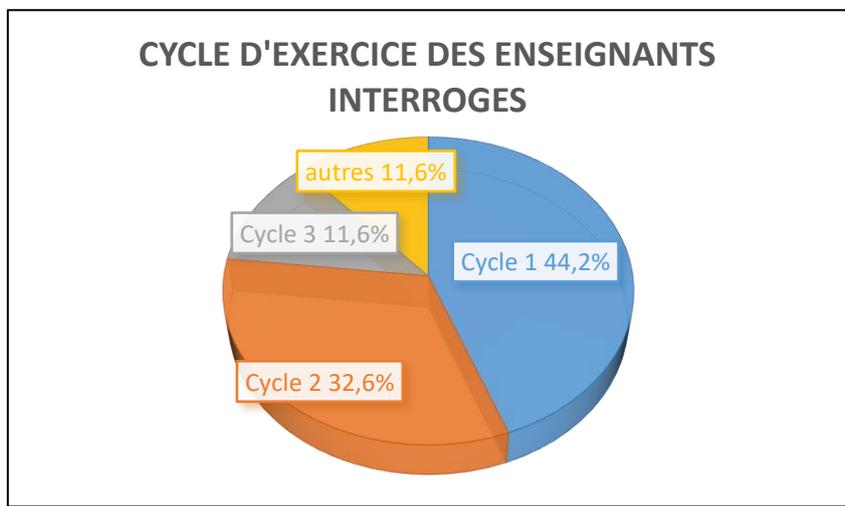


S'agissant des principaux axes d'amélioration suggérés par les familles, on relève la formation des animateurs, la formalisation de temps d'échange et de réunion pour faciliter la communication entre tous les acteurs éducatifs ainsi que des modifications (conditions tarifaires et horaires) pour faciliter l'accessibilité des enfants à ces temps. De plus, il serait souhaité la mise en place de temps d'étude dirigée et un accent porté sur les activités culturelles afin de favoriser l'ouverture des enfants. Plutôt le mercredi (62%).

Enfin, les familles concernées par une situation de handicap soulignent la nécessité de renforcer et de professionnaliser les équipes pour assurer une meilleure inclusion.

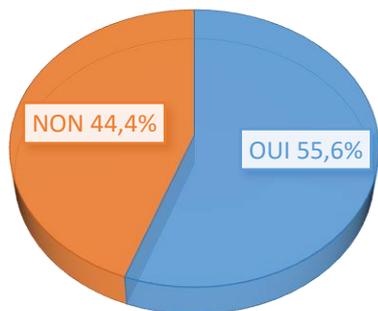
Questionnaire à destination des enseignants.

46 enseignants ont répondu au questionnaire, répartis de façon homogène sur le territoire mais dont les résultats méritent d'être analysés avec prudence eu égard au nombre de réponses reçues sur le volume d'enseignants exerçant sur le territoire.



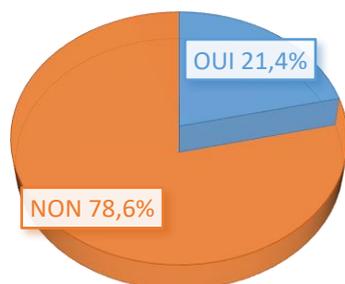
Ces chiffres témoignent d'un intérêt décroissant pour le PEDT de la part des enseignants en charge d'élèves élémentaires et particulièrement de cycle 3.

CONNAISSANCE PEDT



Une majorité toute relative (55.6%) des enseignants déclarent connaître le PEDT sans pour autant connaître les objectifs du dernier projet (69.6%).

COMPLEMENTARITE PROJETS DES ECOLES ET ACTIVITES PERI/EXTRASCOLAIRES

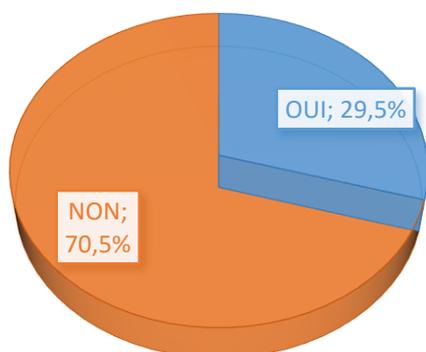


Une collaboration entre les équipes pédagogiques et les équipes d'animation est souhaitée à 58.5% afin de permettre d'améliorer la complémentarité des actions. En effet, on relève de façon récurrente, un manque de temps de concertation en commun avec les équipes d'animation et une communication à renforcer même si la qualité des échanges est satisfaisante à 75.6%.

Cependant, si les enseignants sont majoritairement favorables à la mutualisation des espaces et aux formations inter-catégorielles, ils sont défavorables (33 réponses sur 46) à la mutualisation du matériel.

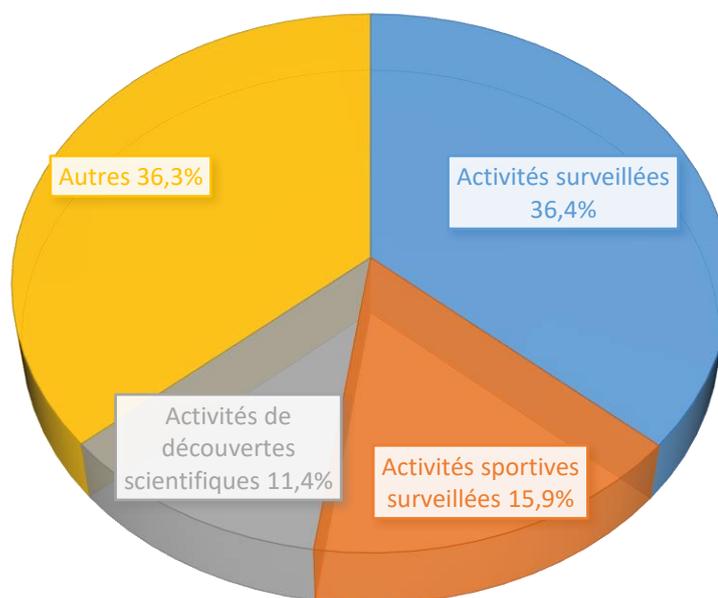
S'agissant plus généralement de la relation écoles/Mairie, les enseignants sont majoritairement satisfaits à 81% mais soulignent qu'il serait souhaitable de permettre des réunions périodiques avec les partenaires municipaux en dehors des 3 conseils afin de pouvoir se concerter, échanger, assurer un suivi plus régulier des différents sujets (projets, travaux...).

CONNAISSANCE PROJET PEDAGOGIQUE MIS EN PLACE SUR TEMPS PERISCOLAIRE

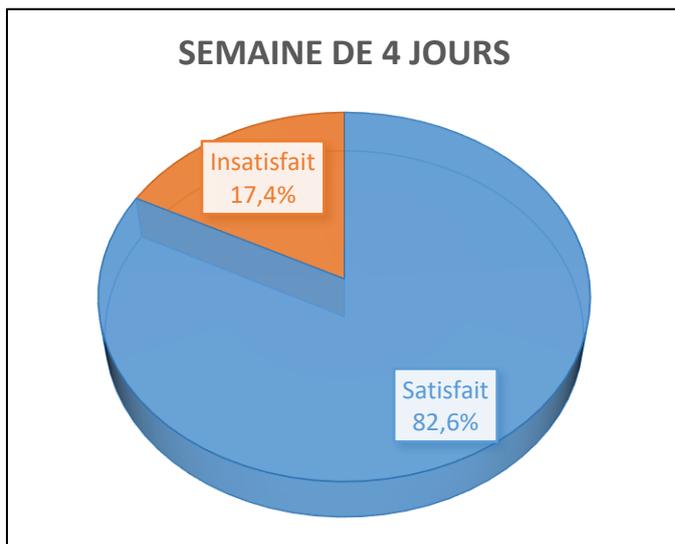


Globalement, les enseignants méconnaissent le projet pédagogique des ACM, néanmoins, comme l'atteste le graphique précédent, ils notent un manque de complémentarité entre les activités proposées sur les temps d'accueil péri-extrascolaires avec les projets des écoles, ce manque de complémentarité n'étant toutefois pas relevé par les familles.

ACTIVITES PROPOSEES POUR LES TEMPS PERI/EXTRASCOLAIRES



Les actions qu'ils souhaiteraient voir se poursuivre sur les temps péri et extrascolaires sont des actions en lien avec les compétences psycho-sociales, le développement durable, des activités autour du livre ou encore des activités sportives et culturelles.



Si la majorité des enseignants est satisfaite des horaires et des rythmes (82.6%), ils sont majoritaires (65.2%) à souligner la fatigue des élèves, expliquée une confrontation trop importante aux écrans, un sommeil de mauvaise qualité et des journées trop denses et longues.

Enfin, dans même si majoritairement, les enseignants ne connaissent pas d'enfants ayant des difficultés d'accessibilité aux accueils de loisirs, parmi les enseignants qui en connaissent (13.6%), les raisons citées sont une situation de handicap, les tarifs et la barrière de la langue pour les primo-arrivants.

Pour améliorer cette accessibilité, les enseignants proposent de repenser les tarifs, de communiquer avec les parents quant aux modalités d'inscription et aux contenus des programmes bien en amont, ou encore de favoriser les activités culturelles et sportives, voire d'extérieure pour inciter les familles à les reproduire ensemble sans nécessité de coût spécifique.

Questionnaire à destination des partenaires

En amont, il convient de souligner l'analyse très relative réalisée par ces retours eu égard au nombre très faible de réponses (9) et donc de lire ces résultats avec recul et modération.

- Sur les 9 réponses, une majorité de structures ayant répondu sont localisées dans le quartier du Val Fourré et œuvrent pour des activités éducatives (55.6%). 5 déclarent méconnaître le PEDT mais 8 témoignent de leur volonté de travailler en partenariat avec les équipes d'animation sur diverses activités.
- S'agissant des pistes d'amélioration proposées, on note, la nécessité de se doter de matériel et de locaux, de travailler aux modalités organisationnelles de ces temps.
- Les objectifs qu'ils souhaiteraient voir figurer dans le nouveau PEDT sont relatifs à l'égalité des chances et de réussite, à une approche concertée dans l'intérêt des enfants mais en englobant sa famille, à l'ouverture culturelle et artistique.

Questionnaire à destination des enfants

Ces questionnaires ont été renseignés par des enfants âgés de 4 à 12 ans, fréquentant majoritairement les ACM pendant les vacances scolaires, essentiellement au sein de 2 secteurs.

- La quasi-totalité des enfants ont déclaré aimer venir à l'accueil de loisirs et soulignent tous qu'ils y ont des amis.
- S'agissant des activités plébiscitées par les enfants, les activités sportives et artistiques sont les plus nommées. La totalité des enfants interrogés souhaiteraient pouvoir participer à davantage de sorties extérieures (voire même des séjours) tout en intensifiant les pratiques notamment sportives. De plus, ils témoignent de leur envie d'apprendre lors des animations : accroître leur connaissance du monde, des différentes langues mais aussi de perfectionner leurs pratiques sportives et artistiques.
- Les deux émotions ressenties par les enfants lors des activités le bonheur (« je me sens heureux ») et l'excitation. Certains, peu nombreux (3) se disent parfois timides et stressés selon l'activité.
- S'agissant des retours qu'ils seraient amenés à faire auprès de leurs camarades, ils les inciteraient à venir à l'accueil de loisirs en citant la gentillesse des équipes et le plaisir à réaliser les activités.

La soirée de concertation publique (16/01/2024)

Cette concertation publique a été organisée afin de permettre un échange constructif entre tous les acteurs éducatifs. Elle a été animée via un atelier Kahoot permettant aux personnes présentes de s'exprimer et à tous de pouvoir interagir simultanément. Ce fût aussi l'opportunité pour certains de se familiariser avec le PEDT et d'en saisir tous les enjeux.

Environ une cinquantaine de personnes étaient présentes et ont participé à cet atelier Kahoot. Il résulte de l'analyse des résultats, une représentation globale de tout le territoire dans la mesure où les personnes présentes ont précisé résider sur toute la collectivité (Centre-Ville, Gassicourt, Val-Fourré).

S'agissant des principales valeurs éducatives partagées, ont été soulignées les valeurs suivantes : l'inclusion, les compétences psychosociales telles que la confiance, l'empathie, le respect, mais aussi la citoyenneté ou encore la culture. Parmi les actions suggérées pour aider à l'épanouissement des enfants, sont principalement évoquées les activités artistiques, culturelles, sportives et théâtrales, via notamment des visites. De plus, sont proposés des ateliers permettant les échanges entre pairs et un travail sur les compétences psychosociales, afin de renforcer la gestion des émotions et de favoriser le « vivre-ensemble ».

❖ *Retour des participants lors de l'atelier Kahoot du 16/01/2024 : valeurs éducatives attendues*



En outre, afin de faciliter l'accès aux centres de loisirs, les parents proposent de revoir les modalités de tarification afin de soulager les familles et d'assouplir les modalités d'inscription. De plus, est souligné le besoin de former le personnel encadrant aux enfants à besoins particuliers et/ ou en situation de handicap. Par ailleurs, un élargissement de l'offre permettrait également une fréquentation plus importante. Enfin, les parents relèvent l'importance d'intensifier la communication auprès des familles et de la population.

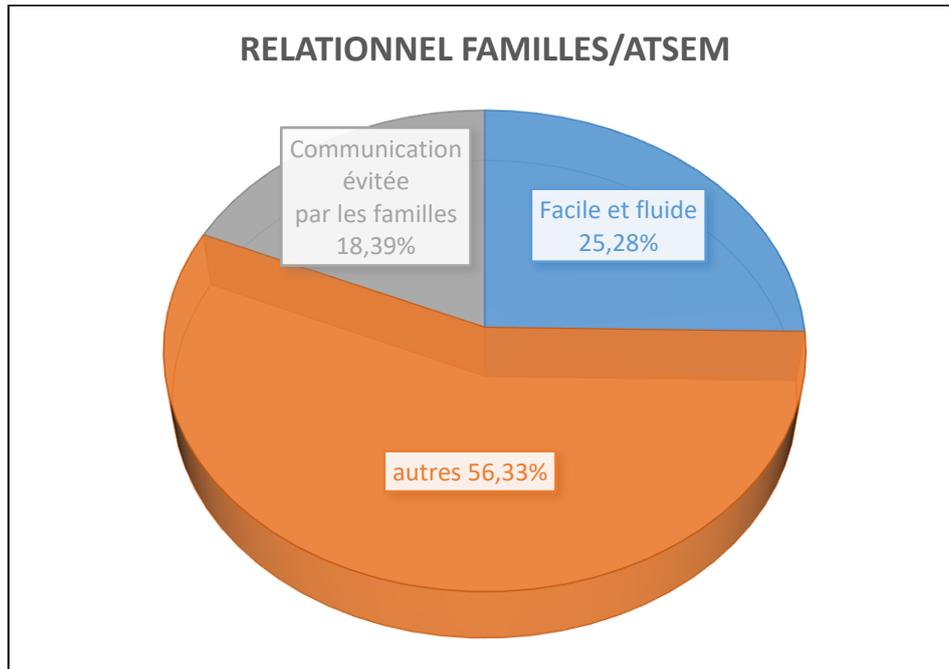
En matière de communication et d'information, les sources utilisées par les familles sont multiples : mailing, site de la ville, réseaux sociaux, courrier postal, affichage, bouche à oreille. Par conséquent, les canaux de communication devront être diversifiés afin de toucher le plus grand nombre de familles.

Enfin, il a été proposé lors de cette soirée de concertation de permettre une répétition de ces moments de partage voire même d'institutionnaliser des réunions entre les différents acteurs (parents, enseignants, animateurs) pour partager et échanger sur ces temps et leurs contenus.

Suite à cette soirée et aux retours des questionnaires, une liste de diffusion a été constituée afin de permettre un retour régulier des étapes de l'élaboration du PEDT aux personnes inscrites sur la liste.

L'atelier rétrospectif ATSEM

Lors de cette concertation, également animée via un atelier Kahoot, 87 ATSEM, exerçant sur l'ensemble du territoire étaient présentes.



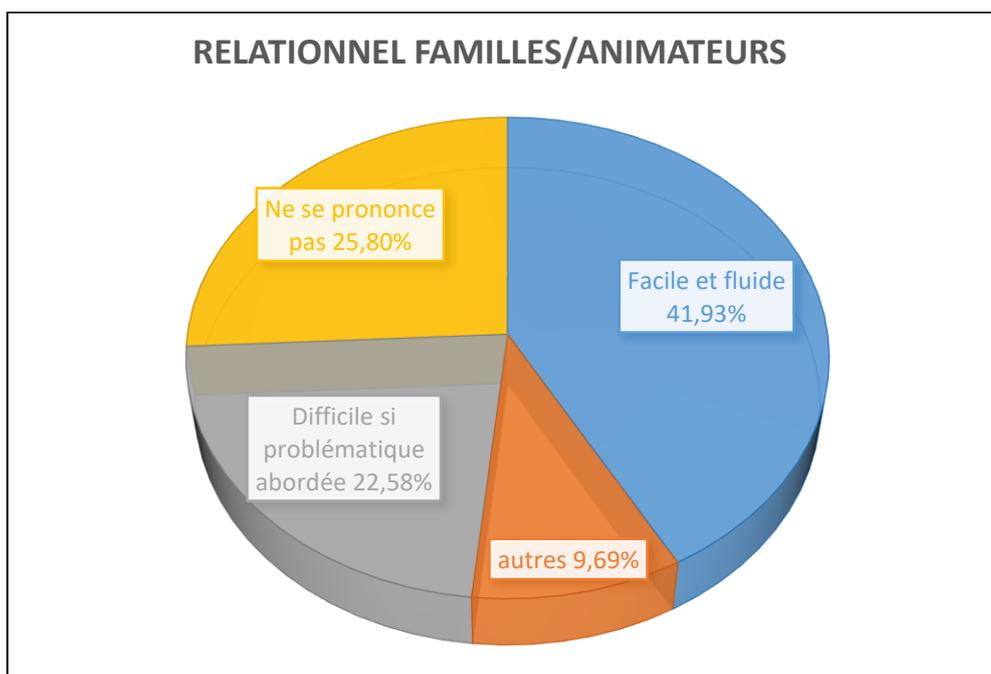
S'agissant du relationnel avec les familles, les ATSEMS sont 22 à le qualifier de « très souvent facile et fluide » mais aussi 22 à préciser que ce relationnel ne devient alors « pas facile lorsque l'on aborde, une problématique ». On note également 16 retours témoignant d'un évitement de communication avec les familles. De plus, 36 ne se sentent que « parfois entendues » par les familles, 14 déclarent l'être mais 11 précisent que l'aspect éducatif l'est moins.

S'agissant des principales valeurs éducatives partagées, très majoritairement le respect est la valeur soulignée. On relève également l'importance accordée à la bienveillance, à l'écoute mais aussi à la notion d'égalité. Parmi les actions suggérées pour aider à l'épanouissement des enfants, sont principalement évoquées les activités artistiques, culturelles, sportives et théâtrales, mais aussi les jeux et toutes les activités favorisant la relaxation et le bien-être.

S'agissant des problématiques rencontrées dans le cadre de leurs missions, une grande majorité déclarent ne pas être ou être insuffisamment outillées pour pouvoir y faire face et y répondre (22 et 25). Elles témoignent d'un important besoin de formation notamment relative à la gestion des enfants à besoins particuliers ou en situation de handicap. Sont également évoqués des besoins humains (encadrants supplémentaires) et matériels (notamment informatique).

L'atelier rétrospectif agents (animateurs)

Lors de cette concertation, également animée via un atelier Kahoot, 31 animateurs, exerçant sur l'ensemble du territoire mais essentiellement sur le Val-Fourré étaient présents.



S'agissant du relationnel avec les familles, les animateurs présents soulignent majoritairement, la qualité et la fluidité de leurs relations avec les familles, relation qui devient cependant plus difficile lorsqu'une problématique est abordée.

S'agissant des principales valeurs éducatives partagées très majoritairement le respect est la valeur soulignée. On relève également l'importance accordée à la bienveillance, à l'écoute mais aussi à la citoyenneté, au partage, à la tolérance. Parmi les actions suggérées pour aider à l'épanouissement des enfants, sont principalement évoqués les séjours, les voyages mais aussi les sorties dans différents domaines (culturel, sportif, théâtral).

S'agissant des problématiques rencontrées dans le cadre de leurs missions, les réponses apportées par les animateurs quant à leur retour sur les outils dont ils disposent pour pouvoir y répondre, témoignent d'une grande hétérogénéité : 7 se déclarent « suffisamment outillés », 6 se disent l'être « la plupart du temps », 5, « quelque fois » et 5, précisent ne pas l'être. Les animateurs soulignent un important besoin de communication, de moyens humains et matériels supplémentaires mais aussi de formation notamment en matière de gestion des émotions.

Le comité technique (COTECH) et le comité de pilotage (COFIL)

Ce COTECH a réuni des agents représentant les dispositifs ou services suivants :

- Service Enfance et Loisirs
- Service des Affaires Scolaires
- Programme de réussite éducative
- Cité éducative
- Direction des sports
- Direction de la culture
- Direction de la petite enfance
- Direction de la Jeunesse

Ce COTECH s'est réuni le 12/03/2024 afin de :

- Analyser les réponses aux questionnaires
- Analyser les propositions émises lors de la concertation publique
- Identifier les besoins/recueillir et organiser les éléments de diagnostic
- Faire émerger quelques grands axes prioritaires

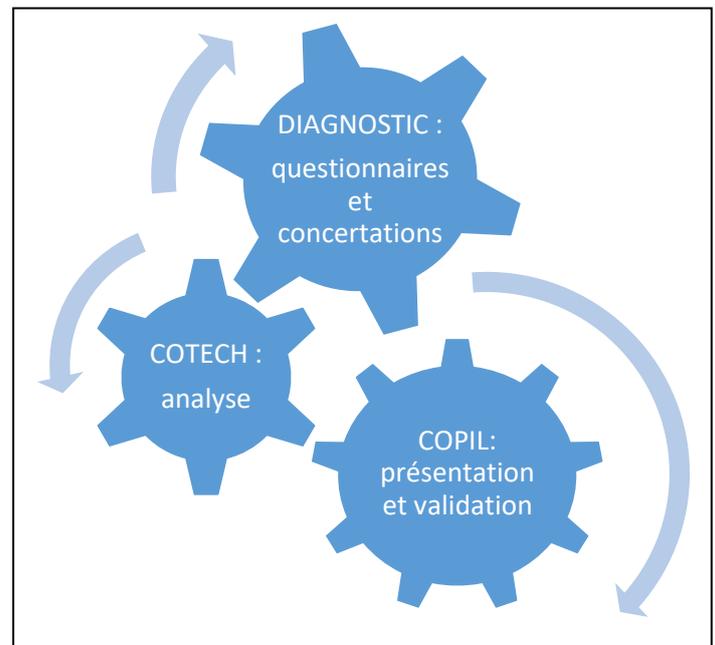
Ce travail de synthèse et d'analyse a été présenté en comité de pilotage (COFIL) pour validation des grands axes dégagés.

Composition du COFIL :

- Directrice Générale des Services
- Elus
- Directeur Général Adjoint Enfance et Loisirs
- Cheffe de service Enfance et Loisirs
- Chargée de mission Education

Suite à la validation en COFIL des grands axes qui ont émergé de l'analyse du diagnostic des besoins, a débuté le travail de rédaction.

Le PEDT rédigé et finalisé a alors été officiellement présenté en COFIL pour validation définitive, en présence de Monsieur le Maire et de l'élue Enfance.



C. Les orientations du PEDT 2024/2027

1. Les axes prioritaires

Les axes et les objectifs de ce PEDT sont amenés à évoluer dans le temps en fonction de l'analyse des bilans dans le cadre de l'évaluation. Cela permettra de modifier les actions pour répondre au plus près des besoins des enfants et des familles (Cf. gouvernance et évaluation).

1. Apprendre à tous vivre ensemble

- Promouvoir l'égalité entre les enfants
- Promouvoir l'éducation à la citoyenneté
- Promouvoir l'engagement au développement durable

2. Apprendre en jouant

- Favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives
- Promouvoir les loisirs comme supports éducatifs et pédagogiques
- Développer une démarche scientifique par l'expérience et favoriser l'esprit critique

3. Apprendre en se formant

- Promouvoir la formation et la montée en compétences des animateurs
- Favoriser l'autonomie professionnelle des agents
- Favoriser la formation des enfants et la formation entre pairs

➤ **AXE1 : Apprendre à tous vivre ensemble**

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer, partager et respecter des valeurs communes ayant un sens pour tous dans le respect des libertés de chacun.

Objectifs :

Promouvoir l'égalité entre les enfants

Égalité filles/garçons

L'égalité entre les filles et les garçons est un principe fondamental inscrit dans le code de l'éducation. Elle encourage un climat serein, assure un cadre protecteur, sans comportement ni violence sexiste et favorise la mixité et l'égalité dans toutes les activités de la journée, particulièrement lors des activités sportives et dans la composition des équipes.

Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire.

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|---------------------|--|--|
| Temps scolaire | Cité éducative | La mixité filles/garçons est encouragée dans le cadre des parcours de la cité éducative, particulièrement lors des parcours sportifs (CM1) ou culturels (CE2). Les parcours scientifiques ont aussi pour objectif de permettre aux filles une ouverture vers les sciences, en les autorisant à se projeter dans ce type de filière. |
| Temps périscolaire | Académie des Sports (ADS) | L'ADS favorise et développe le sport féminin. Lors des séances/ateliers, la mixité filles/garçons est encouragée, notamment dans la composition des équipes. |
| | Plan mercredi | Favoriser le sport féminin Encourager la mixité filles/garçon par des règles de jeu adaptées |
| | Accueils périscolaires matin/soir – activités des ACM | Organisation des espaces de jeux dans la cour Favoriser le sport féminin. Encourager la mixité filles/garçon par des règles de jeu adaptées. |
| Temps extrascolaire | Activités des ACM pendant les vacances scolaires Favoriser le sport féminin Encourager la mixité filles/garçon par des règles de jeu adaptées | |
| | Le dispositif Colos apprenantes, qui s'inscrit dans le programme Vacances apprenantes porté par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. | |

| | | |
|--------|--|--|
| | <p>- Ces séjours ont pour objectifs :Social, en favorisant le départ en vacances de mineurs notamment de milieux modestes et en rendant possible les rencontres entre pairs de différents horizons ;Éducatif, en permettant aux participants d’acquérir ou de consolider des connaissances et des compétences par des démarches et des méthodes d’éducation populaire assurant un haut niveau de qualité éducative ;Culturel, par la découverte de territoires et d’activités proposées dans le cadre sécurisé des accueils collectifs de mineurs au sein desquels ces derniers apprennent les règles de la vie en commun et partagent des valeurs de tolérance et de laïcité.</p> | |
| Autres | Formation des agents | <p>Lors des temps de formation des animateurs, il est souligné que tout type de support doit être présenté et exploité sans stéréotype de genres. Le discours et la portée du langage sont appréhendés afin de permettre une professionnalisation des encadrants en ce sens.</p> |

L’inclusion sur tous les temps de la vie de l’enfant

L’inclusion des enfants en situation de handicap est une véritable priorité partagée par tous les acteurs et un besoin fondamental exprimé par les familles et les équipes. Une politique d’inclusion ne se limite pas à un moyen de garde mais à la prise en compte globale de la sécurité et du bien-être des enfants.

Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|----------------|---------------|--|
| Temps scolaire | UEMA/ UEEA | <p>Deux dispositifs inclusifs de l’Education nationale seront implantés à la rentrée scolaire 2024/2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une unité d’enseignement maternelle autiste à l’EMPU Tulipes - une unité d’enseignement élémentaire autiste à l’EPU Monet <p>Des passerelles et des liens tenus entre les différents acteurs permettront de faire du lien et de coordonner l’ensemble de ces dispositifs favorisant l’inclusion sur tous les temps de la vie de l’enfant.</p> <p>De plus, 5 dispositifs ULIS sont déjà implantés sur le territoire dans les écoles de la Ville.</p> <p>Un 6^{ème} dispositif ULIS ouvrira à la rentrée 2024/2025 renforçant l’accueil inclusif sur le temps scolaire</p> <p>La Ville s’associe pleinement à l’implantation (via la mise en place des locaux) mais aussi à la mise en œuvre de ces dispositifs, en permettant notamment la reproduction de livrets inclusifs à destination des familles.</p> |

| | | |
|---------------------|---------------------------|--|
| Temps périscolaire | ASMO | <p>Sur le temps de la pause méridienne, un accompagnement spécialisé en milieu ordinaire (ASMO) sera également proposé pour les enfants en situation de handicap et/ou ayant des comportements à problème sur une période maximale de 10 semaines (6 à 8 enfants par année scolaire)</p> <p>Cet accompagnement permettra non seulement de répondre aux besoins des enfants mais aussi d'outiller les ATSEM et les animateurs pour leur permettre une autonomisation à l'issue d'un accompagnement de 10 semaines maximum, suite auquel deux enfants pourront alors bénéficier du dispositif.</p> |
| | Académie des Sports (ADS) | <p>L'ADS envisage également ouvrir des séances de handisport pour permettre une inclusion sportive. Les enfants de l'AELI, lors des sorties avec l'ACM pourront alors s'y rendre et bénéficier d'une pratique sportive avec un encadrement spécialisé.</p> |
| Temps extrascolaire | AELI | <p>Au sein de l'ACM Les Hirondelles, une salle spécifique va être réservée à la rentrée scolaire 2024/2025 à l'accueil d'enfants âgés de 3 à 6 ans en situation de handicap mental et/ou des troubles du spectre de l'autisme les mercredis et pendant les vacances scolaires. Cet accueil sera assuré par un binôme profilé éducateur spécialisé/animateur pérenne. L'emploi du temps et le rythme de présence des enfants seront définis individuellement pour permettre de répondre au plus proche des besoins des élèves accueillis. Cet emploi sera modifiable et évolutif tout au long de l'année.</p> |
| Autres | Formation des agents | <p>L'éducateur de l'AELI assure la formation des animateurs et des ATSEM par le biais de réunions d'analyse des pratiques hebdomadaires. Les directeurs d'ACM étant également conviés une fois par trimestre à la réunion de l'AELI.</p> <p>L'objectif de ces réunions est une montée progressive en compétences des équipes.</p> |

Promouvoir l'éducation à la citoyenneté

Lutter contre le harcèlement

La lutte contre le harcèlement scolaire est au cœur d'une véritable stratégie partenariale et d'une démarche collective. En effet, la Ville s'inscrit pleinement dans cette démarche

Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire.

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|--------------------|--|--|
| Temps scolaire | Actions déployé par le Conseil Local en Santé Mentale (créé en septembre 2022) : | <ul style="list-style-type: none"> - Projets écrans : intervention de 2 compagnies théâtrales (Parallèle théâtre et ArKenciel compagnie) en lien avec OPELIA sur le temps scolaire dans tous les collèges (années 2023 et 2024 : plus de 1 000 jeunes touchés). - Programmes VERANO et PRIMAVERA du CM2 au lycée portés par OPELIA qui intervient sur le territoire tout au long de l'année sur le temps scolaire au sein des collèges et des lycées. - Projet « L'écran de MAX » : projection d'un film puis temps d'échange dédié en présence d'élèves de 6^{ème}, de professionnels et de parents sur la sensibilisation à la cyberaddiction (écrans, jeux vidéos, réseaux sociaux, harcèlement en ligne). |
| | Actions mises en œuvre par le Pôle numérique : | <ul style="list-style-type: none"> - Interventions au sein des collèges relatives à l'utilisation des écrans lors de la présentation du dispositif pHARe. - Interventions (3) au sein du Nouveau Collège de sensibilisation aux cyberviolences et élaboration d'une charte commune pour un usage responsable des écrans (extension possible de cette action au sein des écoles primaires). |
| Temps périscolaire | Actions mises en œuvre par le Pôle numérique | Projet CONNECT'EDUC : une initiative éducative axée sur les médias et les écrans, abordant des thématiques telles que les cyberviolences, les fausses informations, la e-réputation, etc. Ce projet implique la tenue d'ateliers interactifs dans les collèges et les espaces ados ou lieux dédiés aux adolescents. |
| | Collaboration avec le dispositif pHARe | Le service Enfance Loisirs s'associe étroitement à l'Education Nationale lors du déclenchement du dispositif pHARe dans un établissement scolaire afin de faire le lien et de pouvoir échanger collectivement sur une potentielle situation de harcèlement. A titre d'exemple, des animateurs intervenant sur un temps périscolaire ont été sollicités par la cellule de la Circonscription de Mantes 2 pour échanger sur l'étude d'une situation ayant généré le déclenchement du dispositif pHARe. L'objectif est de pouvoir analyser la situation sur tous les temps de la vie de l'enfant, victime le cas échéant. |
| Autres | Actions déployé par le Conseil Local | - Accueil des jeunes (11-25 ans) en situation de mal être, en recherche, en questionnement par les psychologues du PAEJ (situé au CMS Chopin) et de la MDA qui proposent ensuite |

| | | |
|--|--|--|
| | en Santé Mentale (créé en septembre 2022) : | éventuellement une orientation vers les CMP en évitant les ruptures de soins. - Mise en place d'ateliers de sophrologie (cycle de 3 à 4 séances) pour les 11-25 ans par le Pôle Santé, la MDA et le PAEJ. |
| | Actions mises en œuvre par le Pôle numérique | - Mise en place de cafés numériques « Parentalité » au sein des Centres de la Vie Sociale (CVS), dans le but de sensibiliser et d'initier les parents à l'utilisation responsable des écrans en famille, aux réseaux sociaux, aux dangers liés à l'Internet, aux ressources pédagogiques disponibles, ainsi qu'aux outils en lien avec la scolarité de leurs enfants. Réflexion sur la mise en place du Dispositif « Promeneurs du Net » : un programme visant à mobiliser les professionnels travaillant avec la jeunesse pour intervenir via des comptes professionnels sur les réseaux sociaux pendant leur temps de travail. Ces professionnels sont équipés de matériel subventionné et reçoivent une formation spécifique pour assurer une veille active, une communication adaptée et repérer les éventuelles brimades numériques. |
| | Groupe de travail dédié | Un groupe de travail a été formé afin de réunir tous les services de la Collectivité en lien avec cette problématique et les différentes manifestations que ce fléau peut prendre. Ce groupe de travail a permis la création d'un répertoire recensant l'ensemble des actions proposées, impulsées par ces différents services et s'inscrivant dans cette lutte contre le harcèlement, qu'il s'agisse de sensibiliser, de prévenir, d'accompagner les dispositifs nationaux et académiques de l'Education Nationale ou encore de contribuer à une éventuelle réparation des victimes. Une fiche synthétique sera également élaborée pour permettre de doter tous les agents et les équipes d'un outil pratique permettant d'orienter les familles. |

Renforcer les compétences psycho-sociales

Ce renforcement des compétences psychosociales est aujourd'hui un enjeu majeur participant également à la lutte contre le harcèlement dans la mesure où ces compétences permettent de doter les enfants de ressources nécessaires, soit pour y faire face, soit pour accompagner un travail de réparation. Par conséquent, ces compétences feront l'objet d'une attention particulière lors de toutes les activités proposées notamment par les animateurs, au sein des différents dispositifs ou dans le cadre des différents outils de contractualisation.

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|--------------------------|----------------|---|
| Temps scolaire | Cité éducative | Développement des CPC dans le cadre des parcours culturels, sportifs et des projets EAC en maternelle. |
| Temps péri/extrascolaire | CLAS | <p>Des projets éducatifs développés par les partenaires associatifs dans le cadre du CLAS renforçant les compétences psychosociales (CPS) des enfants et des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation de supports d'expression en lien avec l'estime de soi (livrets personnalisés « mes projets, mes rêves... », journal de témoignage de parcours de réussite, ...) ✓ Mise en œuvre d'ateliers travaillant l'expression des émotions et des sentiments (« Qu'est-ce que je réussis et comment je me sens ? », chorale, comédie musicale...) ✓ Mise en œuvre d'animations et de jeux autour des émotions (humeur du jour...) et de la cohésion de groupe (développer l'empathie...) ✓ Projet « conte et théâtre » (travail de mise en scène et de prise de parole en public). |
| Autres | Formation | Un temps de formation « L'estime de soi », commun à tous les partenaires associatifs proposé sur 3 jours animés par Madame Peggy Chassenet. |
| | PRE | Des ateliers semi-collectifs spécifiques dans le champ de la santé/bien-être et de l'expression culturelle et artistique permettant de renforcer les CPS des enfants/jeunes suivis par le PRE. En 2024, de nouveaux ateliers proposent de la médiation animale, une initiation au cirque lors desquels la sociabilisation, la confiance et la gestion des émotions sont travaillées. L'évaluation de ces dispositifs mettra en exergue l'impact de ces ateliers sur le développement des CPS des enfants/jeunes. |

Commémorations et visites de l'Hôtel de Ville

L'école et les ACM ont un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire et la connaissance des institutions démocratiques. Les journées commémoratives, les visites des sites mémoriels et, plus globalement, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire constituent des moyens privilégiés pour faire acquérir aux enfants les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et les valeurs de la République qui fondent leur société.

La communauté éducative est invitée à s'associer aux principales commémorations nationales qui ont lieu pendant l'année scolaire en faisant participer les enfants.

De plus, sont organisées des visites de l'Hôtel de ville pour les classes en présence du Maire ou des adjoints. Ces visites permettent de faire connaissance avec les différents services d'une commune et de rencontrer les élus de leur ville. Les enfants se familiarisent avec les institutions démocratiques locales et leur fonctionnement.

Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|--------------------------|-----------------------------|--|
| Temps scolaire | Visites de l'Hôtel de Ville | Des visites de l'Hôtel de ville pour les classes en présence du Maire ou des adjoints. Ces visites permettent de faire connaissance avec les différents services d'une commune et de rencontrer les élus de leur ville. Les enfants se familiarisent avec les institutions démocratiques locales et leur fonctionnement. Sur l'année scolaire 2023/2024, à leur demande, des classes de primaire sont venues visiter l'Hôtel de Ville et ont pu échanger avec une élue aux Affaires scolaires sur les différentes institutions, les fonctions des différents services et les grands temps forts de la vie citoyenne démocratique. |
| | Semaine de la Citoyenneté | Lors de la semaine de citoyenneté (2 demi-journées en mars 2024), 5 classes de 6ème ont également été accueillies à l'Hôtel de Ville, soit environ 150/160 élèves. |
| Temps péri/extrascolaire | Commémorations | La communauté éducative est invitée à s'associer aux principales commémorations nationales qui ont lieu pendant l'année scolaire en faisant participer les enfants. |

Promouvoir l'engagement au développement durable

Transition écologique dans les écoles et éducation au développement durable

Les actions éducatives mises en place dans le cadre du PEDT doivent également permettre à l'enfant d'acquérir le sens de l'intérêt public et de la responsabilité personnelle et collective afin qu'il puisse s'intégrer pleinement dans la société au sein de laquelle il vit. Le développement durable est une vaste notion qui tend à répondre à deux grands déséquilibres planétaires : l'accroissement des inégalités et une dégradation dangereuse de notre planète. Les projets autour du développement durable permettent de sensibiliser les enfants sur cette problématique. Les écoles et les ACM développent des actions et des projets permettant de mieux appréhender les richesses du milieu naturel. Chaque une liste d'actions est proposée aux écoles volontaires pour les accompagner dans une proposition de projet en lien avec l'éducation au développement durable. De plus, via des partenariats associatifs notamment, la Ville souhaite permettre un accompagnement des écoles inscrites au programme éco-école.

Les deux objectifs suivants sont poursuivis :

- › Favoriser l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- › Renforcer le partenariat entre les acteurs de la communauté éducative en favorisant la mise en œuvre de projet transversaux

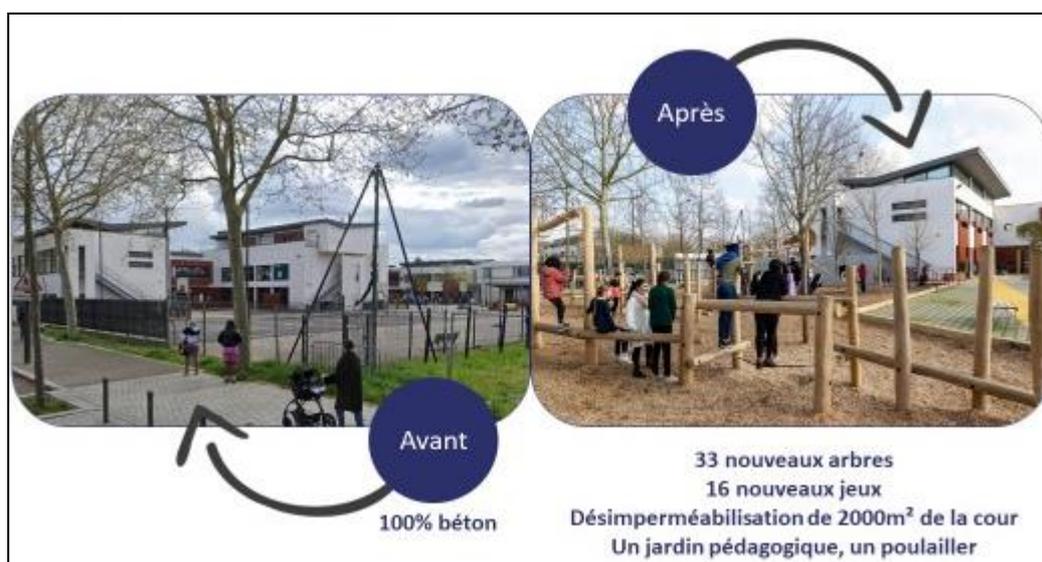
Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|--------------------|--|---|
| Temps scolaire | Actions proposées par la Ville à destinations des écoles | - Conventonnement avec l'association « Le Mantois en Transition » : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagnement des écoles qui souhaitent le label Eco École ✓ Travail de sensibilisation dans les écoles ✓ Présence sur certains événements phares liés à la transition écologique - Prêts de pack éco pour les écoles (pincés, sacs,) - Participation au Défi Énergie dans le cadre d'un conventonnement avec l'association « Énergies solidaires ». En 2023/2024, 6 écoles élémentaires (CM1/CM2) ont participé à ce défi qui fait l'objet d'un temps de valorisation finale festive avec une remise des diplômes. Ce défi est proposé aux écoles depuis 8 ans sur le territoire. Visite de la ferme pédagogique proposée aux écoles maternelles |
| Temps périscolaire | Plan mercredi | Animation autour de l'éducation à l'environnement et au développement durable inscrite sous forme de cycles dans le programme du plan mercredi. |

| | | |
|---------------------|---------------|---|
| Temps extrascolaire | Animation ACM | <ul style="list-style-type: none"> - Dotation des ACM en matériel - Sortie culturelle - Formation des animateurs - Partenariat associatif |
| Autres | Gouvernance | S'agissant de la gouvernance des outils de contractualisation ou des dispositifs, la coordinatrice Transition Écologique participera au groupe de travail sur cette thématique dans le cadre de la coordination de ce PEDT. |

Soutenir les cours de récréation « OASIS »

Face aux enjeux d'usages, urbains et climatiques, le dispositif sur-mesure « Cours Oasis » accompagne les établissements scolaires dans l'aménagement et le réaménagement de leurs cours de récréation. L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables au quotidien et mieux partagés par tous. Chaque année, deux écoles bénéficient de ce dispositif. En 2024/2025, les écoles Matisse et Lumières sont les lauréates de l'expérimentation.



➤ AXE 2 : Apprendre en jouant

Proposer toutes les pratiques permettant le développement de l'épanouissement de l'enfant et cela sur tous les temps de sa vie. C'est aussi favoriser la mobilité et ouvrir le champ des possibles en levant des freins.

Objectifs :

- *Favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives*

Choix des activités : une offre variée, diversifiée et le plan mercredi

Il s'agit de permettre aux enfants de découvrir, d'expérimenter et d'enrichir leur curiosité, en proposant des activités variées et en insistant sur celles qu'ils ne connaissent pas. C'est le rôle des animateurs et des animatrices de proposer des plannings d'activité diversifiés et laissant la place à des activités innovantes. Il n'est pas question de remplir seulement un planning d'activité mais de s'interroger sur la portée éducative des activités auprès des enfants. Dans ce cadre, le jeu doit être valorisé comme un acte éducatif majeur dans le développement de l'enfant.

Académie des sports (ADS)

Dans le cadre de sa nouvelle politique sportive et dans le souhait de participer au développement du sport pour tous et du sport-santé à Mantes-la-Jolie, il a été une Académie Des Sports dédiée à une pratique sportive sous toutes ses formes.

Selon l'Onap, 37% des enfants de 6 à 10 ans et 73% des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent pas les recommandations en matière d'activité physique. De plus, seulement 19,3% des garçons et 26,6% des filles de 6-17 ans passent moins de 2 heures par jour devant un écran, suivant ainsi les recommandations nationales en vigueur. Selon l'OMS, 17 % des enfants de 6 à 17 ans sont en surpoids.

L'ADS est un lieu idéal pour favoriser et découvrir de multiples activités physiques et sportives, en vue de développer toutes les qualités physiques nécessaires.

Plusieurs dispositifs seront proposés :

- Des initiations sportives à chaque catégorie d'âge,
- Des stages sportifs à chaque période de vacances scolaires en direction des enfants,
- Des séances de préparation physique collectives pour les associations sportives et sportifs de haut niveau.

L'ensemble des séances se dérouleront dans le Centre Sportif Haby Niaré.

Cette Académie va débuter par une phase expérimentale en mai et juin 2024, puis se poursuivra à la rentrée de septembre 2024

Le Centre Sportif Haby Niaré est constitué de salles spécifiques à une ou plusieurs disciplines :
Salle arts martiaux et boxe pied-poing :

- Elle est dédiée aux disciplines d'arts martiaux (taekwondo, karaté...) ainsi que les disciplines de boxe pied-poings (kickboxing et boxe thaïlandaise),
- Elle est équipée de sacs de frappe.

Salle de préparation physique :

- Elle est dédiée à la pratique de la préparation physique,
- Elle est équipée de matériel d'haltérophilie, de plusieurs ergomètres, d'appareils et de matériels de musculation.

Salle de boxe :

- Elle est dédiée spécifiquement à l'activité de la boxe anglaise. Elle est dotée,
- Elle est équipée de sacs de frappe, de deux rings et d'une poire de vitesse.

Salle de MMA et de jiu-jitsu :

- Elle est dédiée cet espace est consacré aux sports de préhension tels que le MMA, le grappling, le jiu-jitsu et la lutte,
- Elle est équipée de tapis en polyéthylène au sol et sur les murs ainsi qu'une grille de combat.

Parcours de la Cité éducative

Dans le cadre de la Cité éducative, les axes prioritaires 2 et 3 sont « les activités sportives et culturelles » ainsi que « La science au cœur de la Cité ». Le programme d'actions qui en résulte propose dont à tous les élèves de CE2, CM1 et CM2 un parcours :

- un parcours culturel (CE2)
- un parcours sportif (CM1)
- un parcours scientifique (CM2)

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|---------------------|---------------------------|--|
| Temps périscolaire | Plan mercredi | <p>En 2023/2024, dans le cadre du plan mercredi, 4 thématiques sont proposées chaque mercredi aux enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les arts vivants : théâtre, danse, éveil corporelle (public maternel), musique, éveil musical (public maternel) • Les arts visuels : nouveaux médias, vidéo, photos, Sculpture, Peinture, Dessin, Collage et découpage artistique • Les activités sportives : sports émergents, collectifs, de raquettes, motricité • Les activités numériques : codage, circuit électronique, stop motion, podcast, montage vidéo, Minetest olympiques <p>Les groupes, en fonction de la tranche d'âge, sont constitués de 10 à 14 enfants par thématique. L'enfant à le choix de ses activités, il est acteur de ses loisirs. Les animateurs plan mercredi choisissent une thématique à l'année qui déclinée en 4 cycles de 5 à 7 mercredis, sous forme de séances rédigées et travaillées lors de groupe de travail.</p> |
| | Animation ACM | Mise en place d'animation, de jeu collectifs et activités variées par les équipes d'animation sur les temps périscolaires, matin/midi/soir. |
| | Plan mercredi | Dans le cadre du plan mercredi les groupes d'enfants sont accueillies au sein du Centre Sportif Haby Niaré, pour des séances d'initiation menées par les éducateurs sportifs. |
| | Académie des Sports (ADS) | Des séances d'activités physiques et sportives seront proposées par tranche d'âge de 3 à 17 ans chaque mercredi et samedi. De l'initiation à la préparation physiques avec un programme varié en disciplines sportives. |
| Temps extrascolaire | Savoir-rouler | <p>« Savoir rouler » : ce dispositif permet aux enfants de bénéficier des apprentissages nécessaires à une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.</p> <p>Cette action mise en œuvre en lien avec la Direction des Sports est déployée au sein des ACM pendant les vacances scolaires lors de 4 sessions de 24 participants, pour un total de 96 bénéficiaires chaque année.</p> |
| | Savoir-nager | <p>« Savoir nager » : en 2019, le projet a été mis en place en lien avec La Direction des Sports et en partenariat avec Vert Marine (gestionnaire des bassins aquatiques de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville), pendant les vacances d'Hiver, d'été (2 sessions) et de la Toussaint, soit 4 sessions au total pour un total de 96 bénéficiaires chaque année.</p> <p>L'objectif est de le proposer à 24 enfants à chaque période de vacances scolaires</p> |

| | | |
|----------------|---|---|
| | Académie des Sports (ADS) | Les stages sportifs proposés dans le cadre de l'académie des sports se dérouleront en journée continue pour les enfants de 6 à 11 ans. Encadrés par les éducateurs sportifs ces stages seront axés sur le développement des habilités motrices et la pratiques d'activités sportives ludiques. |
| | Animation ACM | <p>Dans le cadre des animations dans les ACM, les groupes d'enfants sont accueillis au sein du Centre Sportif Haby Niaré, pour des séances d'initiation menées par les éducateurs sportifs</p> <p>Dotation des ACM en matériel de robotique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des animateurs par intervenant - Sortie culturelle <p>Interventions ponctuelles de prestataires</p> |
| Autres | Le périscolaire sportif | <p>« Le périscolaire sportif » : proposé par l'association sportive Mantaise (ASM) en lien avec l'Education Nationale, via la mise à disposition des locaux et le financement de la Ville.</p> <p>L'ASM propose aux enfants des écoles élémentaires des initiations sportives, après l'école, par groupe de 6 à 16 participants (soit environ 460 enfants/an).</p> <p>Activités sportives proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux d'opposition, - Sports de raquettes, - Activités gymniques - Et sport collectifs. |
| Temps scolaire | Cité éducative | Mise en œuvre de certains parcours sportifs au sein de l'ADS. |
| | Créneaux spécifiques | Des salles et créneaux spécifiques seront réservés aux classes tout au long de l'année scolaire. |
| | Cité éducative : les parcours sportifs | <p>En 2022/2023, les parcours sportifs ont été mis en œuvre via en des ateliers de découverte de différentes activités pour le niveau CM1. Ces activités sont mises en place soit dans l'enceinte de l'établissement scolaire, soit dans les équipements sportifs municipaux suivant un planning mis en place. Chaque parcours sportif a constitué une démarche d'apprentissage avec l'objectif de faire découvrir différentes disciplines via un parcours à visée pédagogique. Course d'orientation, badminton, basket, savoir rouler, sports d'opposition, handball, hockey sur glace et tennis ont été proposés par les services municipaux et les associations locales. Chaque parcours a été composé de 5 à 8 séances d'apprentissage par classe avec une restitution finale. Ces activités ont été mises en place dans les établissements scolaires ou équipements sportifs.</p> <p>Environ 38 classes de CM1 bénéficient d'un parcours sportif chaque année.</p> |
| | Cité éducative : les parcours culturels | Les parcours culturels sont proposés à des CE2 exclusivement depuis septembre 2023. En 2022/2023, l'offre comportait des prestations d'éducation artistiques et culturelles sur plusieurs disciplines : arts plastiques, arts visuels, patrimoine, danse, musique, théâtre et lecture, menées par des services municipaux |

| | | |
|--|--|---|
| | | <p>ou intercommunaux, des artistes, des compagnies. Le parcours comportait entre 3 et 5 séances dont une restitution des travaux des élèves ou un spectacle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 « L'Atelier des 5 matières » (centre d'art municipal Abel Lauvray) - 2 « Frag'Mantes » (service patrimoine du musée Hôtel Dieu) - 3 « Découverte musicale de répertoires populaires de plusieurs pays » (association des « 400 coups ») - 4 « Parcours de danse » (Conservatoire à Rayonnement Départemental) - 5 « Raconte une histoire version kamishibai » (médiathèque L. Aragon) - 6 « Raconte une histoire en mots et en musique » (médiathèque Duhamel et CRD) - 7 « Voyages et correspondances » (service des archives municipales) - 8 « L'Adulte mode d'emploi » (association des « 400 coups ») - 9 « Blanche-Neige sous casque » (association « des 400 coups ») <p>Environ 38 classes de CE2 bénéficient d'un parcours culturel chaque année.</p> |
| | <p>Les projets EAC en maternelle et les échecs</p> | <p>De plus, toutes les écoles maternelles bénéficient d'un projet éducatif et culturel financé par la Cité éducative. Enfin, pour compléter cette offre, la Cité éducative permet aux élèves de bénéficier depuis 4 ans d'ateliers de pratique des échecs, ateliers qui se clôturent chaque année par une fête fédératrice autour de la pratique réunissant tous les élèves en présence de Monsieur le Maire, qui participe également à des parties filées/en ligne sur l'année avec l'ensemble des classes inscrites via le dispositif des parties majoritaires.</p> |

➤ *Promouvoir les loisirs comme supports éducatifs et pédagogiques*

Mise en œuvre opérationnelle sur le territoire

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|---------------------|--|---|
| Temps scolaire | Ateliers échecs | <p>Via un prestataire, des ateliers d'échecs ont été mis en œuvre au sein des écoles élémentaires de la Cité éducative de Mantes-la-Jolie animés par des intervenants à raison de 24h pour chaque classe inscrite (24 classes en 2022.2023 et 23 classes en 2023.2024). Les classes qui n'avaient pas bénéficiées de séances l'an passé ont été prioritaires cette année (classes de cycle 2 et de cycle 3). Parallèlement l'association mantaise SSAAD est intervenue dans 11 classes sur 17 séances en 2022.2023.</p> <p>L'action se décline en différentes phases : appréhension et maîtrise des règles du jeu, jeu collectif, jeu en ligne et "parties majoritaires".</p> <p>Les bilans soulignent plusieurs aspects très positifs en mettant en exergue l'impact positif du jeu d'échecs sur les élèves avec de véritables plus-values observées dans les apprentissages (repérage dans l'espace, concentration, mémorisation développement du raisonnement, développement de stratégies, anticipation, justification des choix). De plus, 85% des enseignants ont noté un fort enthousiasme des élèves durant toute la durée du cycle du jeu d'échecs et la majorité d'entre eux a noté une progression des élèves.</p> |
| | Programme « Notre école faisons-là ensemble » | Projet de ludothèque au sein du cycle 3 de l'EPU Lachenal dans le cadre d'un CNR, en partenariat avec la Ville : exploitation pédagogique de jeux mathématiques et de logique comme supports aux apprentissages. |
| Temps périscolaire | La pratique des jeux intelligents sous toutes les formes | Dans le cadre des activités proposées aux enfants sur les temps d'accueil périscolaire, une attention est portée sur la qualité des supports proposés afin que ces derniers puissent également être des supports éducatifs et pédagogiques. En effet, les jeux intelligents (ex : bridge) sont favorisés. De même, tous les jeux de plateaux ou de réflexion peuvent également permettre des apprentissages mathématiques ou encore un développement des capacités d'analyse et de réflexion. |
| | Animation ACM | <ul style="list-style-type: none"> - Dotation des ACM en jeux de société - Formation des animateurs par intervenant - Sortie à la ludothèque - Interventions ponctuelles de prestataires |
| Temps extrascolaire | Animation ACM | <ul style="list-style-type: none"> - Dotation des ACM en jeux de société - Formation des animateurs par intervenant - Sortie à la ludothèque - Interventions ponctuelles de prestataires. |

| | | |
|--------|-----------------------------|---|
| Autres | Club échecs | Prolongation de la pratique des échecs en famille au sein du club. |
| | Fête des échecs | En juin 2023, a été organisée une grande journée fédératrice autour de la pratique des échecs réunissant l'ensemble des élèves ayant bénéficié d'interventions au cours de leur année scolaire. La journée s'est répartie entre des matchs par équipes et des parties de sport échecs tout en finalisant les parties majoritaires jouées avec Monsieur le Maire. Lors de cette journée, étaient également présents des collégiens représentant les clubs échecs dans le second degré. |
| | Formation intercatégorielle | Formation des animateurs aux jeux de société et aux échecs par les enseignants volontaires. |



Fête des échecs du 6 juin 2023

➤ *Développer une démarche scientifique par l'expérience et favoriser l'esprit critique*

Les activités scientifiques

Dans une société abreuvée par un flot d'information conditionné par des algorithmes, il est difficile pour les jeunes citoyens d'apprendre à faire de tri et de développer un esprit critique. Il est important de stimuler l'enfant en lui permettant de rentrer dans une démarche intellectuelle de recherche et de questionnement. La manipulation, l'essai, erreur permettent de réaliser ses propres expériences et ainsi construire SA vérité.

On entre ainsi dans un réel processus d'apprentissage. Les équipes éducatives sont encouragées à mener des activités comme des expériences scientifiques afin de prolonger le parcours scientifique dont bénéficient tous les élèves de CM2 dans le cadre de la Cité éducative (astronomie, physique, chimie, robotique, codage).

De plus, chaque été, un temps scientifique est proposé aux familles, dans le domaine de l'astronomie depuis l'été 2023 afin de permettre un partage de cette culture scientifique au plus grand nombre. Ce temps est construit en partenariat avec un acteur scientifique comme la Parc aux étoile de Triel.

| QUAND ? | PAR QUI ? | COMMENT ? |
|---------------------|---|---|
| Temps scolaire | Cité éducative : les parcours scientifiques | <p>A la rentrée 2024/2025, il sera également proposé à l'ensemble des classes de CM2 un parcours scientifique en partenariat avec trois prestataires scientifiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un parcours astronomie (déjà expérimenté auprès de 10 classes depuis un an) - Des parcours de codage/robotique/programmation - Des parcours dans le domaine de la chimie, de la science, du développement durable, des phénomènes climatiques <p>Ces parcours bénéficieront à environ 20/25 classes de CM2.</p> |
| Temps extrascolaire | Animations estivales scientifiques | <ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'événements ponctuels estivaux intergénérationnels en lien avec le parcours scientifique astronomie de la Cité éducative (ex : soirée d'observation). |

AXE 3 : Apprendre en se formant: envers tous les publics et tous les acteurs

Promouvoir la formation envers tous les acteurs¹. Apprendre à vivre-ensemble c'est aussi apprendre à s'autoréguler, apprendre en jouant c'est aussi apprendre en se formant pour les enfants. Pour les équipes encadrantes², se former permet une montée en compétences, de se doter de tous les outils pour faire face aux besoins du public et à la gestion des différentes situations.

Objectifs :

- *Promouvoir la formation et la montée en compétences des animateurs*

Plan de formation

L'ensemble des acteurs éducatifs s'accorde sur la nécessité, pour mettre en œuvre un projet éducatif ambitieux, de renforcer la qualification des intervenants sur les différents temps périscolaires. C'est pourquoi, la Ville met en place une organisation structurée autour d'un référent de secteur par site qui accompagne son équipe au quotidien. De plus, des projets de formations sont développés chaque année en fonction des besoins et des attentes du service. Enfin, le service Enfance et Loisirs ambitionne la mise en place d'un système d'échange de pratique autour d'activités thématiques (handicap, sciences, développements durables, activités sportives, activités d'expression...).

Les formations inter-catégorielles

Des formations inter-catégorielles ont été et seront impulsées ayant pour principaux objectifs :

- ✓ Favoriser l'interconnaissance des publics et des acteurs
- ✓ Développer la cohérence entre les pratiques des équipes de la Ville et des personnels de l'Education Nationale
- ✓ Développer les échanges et la mutualisation des connaissances et des postures professionnelles
- ✓ Renforcer les liens entre tous les acteurs de la vie de l'enfant

La montée en compétence et la mobilité interne

Au-delà de la qualification des intervenants, la Direction de l'Education accompagne les agents qui le souhaitent dans la formation qualifiante permettant une réelle montée en compétences et la mise en œuvre progressive d'une mobilité interne selon l'avancée dans la carrière des animateurs et leurs projets professionnels. Dans cette optique, le service des Ressources Humaines est pleinement associé à ces projets de formation et de mobilité.

¹ Enfants et Animateurs

² Animateurs et ATSEM

- *Favoriser l'autonomie professionnelle des animateurs*

Formation à l'inclusion

Lors de la phase des concertations et de la complétude des questionnaires, notamment de celui à destination des agents, les équipes ont souligné un réel besoin de formation à l'inclusion et à l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers. Afin de répondre à cette demande et de munir les animateurs d'outils adaptés, le projet d'implantation d'un accueil inclusif sur les temps péri/extrascolaires comporte également un important volet de formation des équipes de terrain. En effet, la mise en œuvre des deux types de services implique une collaboration entre un éducateur spécialisé et les animateurs du site, mais aussi l'ensemble des acteurs et des encadrants. Des temps de partage de pratique, de formation, de concertation et de régulation sont programmés de façon régulière selon une fréquence mensuelle. L'ensemble de ces temps tout comme la collaboration quotidienne entre les professionnels de l'éducation spécialisée et les animateurs permettra une réelle montée en compétences de ces derniers afin de s'adapter au plus proche des besoins de ces enfants.

Formation à la lutte contre le harcèlement et à la transmission des CPS

Dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, une priorité est également donnée à la formation des équipes afin de permettre une sensibilisation à ce fléau, aux différents supports et formes prises par le harcèlement. A ce titre, les animateurs et/ou éducateurs peuvent bénéficier d'une sensibilisation au cyber-harcèlement. Les équipes sont aussi invitées à découvrir les différents dispositifs et/ou actions proposés par l'Education Nationale dans le cadre du programme pHARe ou par les autres acteurs des services ou les associations. Enfin, dans le cadre du CLAS, l'ensemble des intervenants se sont vus proposer des journées de formation aux compétences psychosociales pour s'inscrire en prévention ou en remédiation.

Formation à certaines pratiques, disciplines (numérique, sport, culture, ...)

Enfin, tous les ateliers proposés aux enfants sur les différents temps et faisant intervenir un prestataire extérieur qualifié dans une pratique spécifique est aussi l'opportunité pour les animateurs des ACM de découvrir ou de se professionnaliser avec les savoirs et pratiques d'une discipline mais aussi les modalités de sa transmission. L'ensemble de ces temps concourent également à la formation des équipes et à leur montée en compétences.

- *Favoriser la formation des enfants et la formation entre pairs*

Ouverture artistique, culturelle, sportive

En assurant une offre d'activités diversifiées et variées, les ateliers proposés aux enfants sur les temps d'accueil leur permettent une réelle ouverture :

- Une ouverture artistique et culturelle
- Une ouverture sportive
- Une ouverture scientifique

L'ensemble de ces domaines participent à leur formation en tant que citoyen du monde et favorisent leur esprit critique mais aussi leur culture générale.

Les richesses de la Cité éducative

De même, la Ville est labellisée Cité éducative depuis 2019 et cela à l'échelle du territoire dans son intégralité, ce qui permet aux enfants et aux familles de profiter d'une réelle richesse et d'expériences novatrices grâce à des fonds spécifiques assurant une richesse et une qualité de propositions qu'il n'était pas possible de faire antérieurement. L'un des objectifs de ce label est d'ouvrir le champ des possibles d'où l'articulation pleine et entière avec le PEDT du territoire.

Développer les projets communs scolaires/périscolaires

Au-delà d'une cohérence de fonctionnement en harmonisant, par exemple, les règles de vie au sein de l'établissement, nous encourageons les équipes enseignantes et d'animation à collaborer sur certains projets pour pouvoir profiter des compétences de chacun. Le travail partenarial permet d'enrichir les projets et renforce la collaboration entre les équipes au profit des enfants et des familles.

Un exemple de projet commun : le Festival du 6^{ème} Monde (mai 2024)

Les Jeux Olympiques sont l'occasion de travailler à la genèse d'un nouveau projet artistique sur le territoire de Mantes-La-Jolie. Ici la symbolique des 5 anneaux a été exploitée afin d'emmener les enfants dans un univers onirique.

5 mondes ont été imaginés avec les enfants pour construire une déambulation scénographiée : une grande parade issue de 5 départs coordonnés pour finir dans un lieu de fête, le 6^{ème} Monde.

Cet univers a été conçu comme un espace dédié à la culture, aux sports et écologiquement responsable.

Ce festival du 6^{ème} monde s'est déroulé sur deux jours et a mis en avant les arts de la rue, le jeu et le sport. Il n'aurait pu être impulsé sans un véritable partenariat avec les écoles de la Ville, sans une collaboration étroite entre tous les services de la Ville mais aussi avec les partenaires associatifs, culturels et sportifs.



L'accompagnement dans les apprentissages (PRE, CLAS, ...)

Il convient également de s'inscrire dans l'accompagnement dans les apprentissages afin de renforcer les compétences des élèves et participer à la validation du socle commun. A cet égard, les actions de réussite éducative de la Ville visent à proposer un accompagnement renforcé et individualisé aux enfants et à leurs familles. Le dispositif de programme de réussite éducative en est l'un des axes importants. Il est ouvert aux enfants de 2 à 16 ans et à leurs familles, en priorité issus des quartiers en politique de la ville. Des actions comme les clubs des « Petits Parleurs », le dispositif du CLAS ou des activités ludiques tel le cirque ou de la médiation animale sont aussi proposées. Des associations locales interviennent également toute l'année dans des locaux municipaux pour réaliser du soutien scolaire à des enfants en situation de précarité. Sur les temps périscolaires de loisirs, la volonté est de développer des projets autour du plaisir de la lecture et de l'écriture (atelier bibliothèque, conte, théâtre, slam, réalisation de bande dessinées, ...)

La sensibilisation au harcèlement

Dans le cadre de toutes les actions de lutte contre le harcèlement, les enfants sont sensibilisés à ce fléau, tant sous l'angle de l'ouverture de la parole pour permettre aux victimes de sortir du silence mais aussi sous l'angle pénal afin d'alerter sur les conséquences de ce fléau. Enfin, un important travail est également engagé afin de définir et de prendre conscience du rôle du ou des témoins dans une telle situation et de déconstruire les à priori.

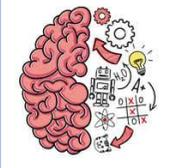
L'acceptation des différences

Enfin, via l'ensemble des pratiques/ateliers mais aussi et surtout grâce à la richesse de l'inclusion favorisée sur tous les temps de la vie de l'enfant, la Ville permet également la formation des citoyens de demain en prônant ainsi les valeurs de tolérance, d'entraide, d'empathie et de respect.

Simulation d'un week-end d'un enfant mantais pendant la période scolaire

| HORAIRES | AXES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--|----------------------------|---|-------|---|---|----------|---|----------|
| 7h30 - 8h30 | Apprendre à vivre ensemble | Accueil périscolaire : Préparation aux apprentissages activités calmes  | | Activités du plan mercredi en ACM Accueil inclusif AELI Activités associatives Activité structures de la ville, centre Abel Lauvray, médiathèque, musée | Accueil périscolaire : Préparation aux apprentissages activités calmes  | | | |
| | Apprendre en jouant | | | | | | | |
| 8h30 - 11h30 (Temps scolaire) | Apprendre à vivre ensemble | Activité liée à la transition écologique  | | CLAS Restauration collective : Sensibilisation à l'équilibre alimentaire Animation Intergénérationnelles Formation des ATSEM et animateur | Visite de l'Hôtel de Ville  | | Fréquentation du CSHN Fréquentation des structures sportives de la Ville Fréquentation des centres culturels de la Ville Club Échecs | |
| | Apprendre en jouant | Parcours sportif CM1 (à l'ADS ou via des associations – ASM)  | | | Parcours scientifique CM2  | | | |

| HORAIRES | AXES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|---------------------|----------------------------|--|-------|----------|--|----------|--------|----------|
| 11h30 - 13h30 | Apprendre à vivre ensemble | Restauration collective / Accompagnement inclusif ASMO Projet de vivre ensemble  | | | Restauration collective / Accompagnement inclusif ASMO Projet de vivre ensemble  | | | |
| | Apprendre en jouant | Jeux collectif, sports, jeux de société  | | | Jeux collectif, sports, jeux de société  | | | |
| | Apprendre en se formant | Restauration : sensibilisation au bien manger, au tri des déchets  | | | Restauration : sensibilisation au bien manger, au tri des déchets  | | | |

| HORAIRES | AXES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--|----------------------------------|---|-------|----------|-------|---|--------|----------|
| 13h30 - 16h30 (temps scolaire) | Apprendre à vivre ensemble | Action de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement  | | | | Pratique des jeux intelligents  | | |
| | Apprendre en jouant | Parcours culturel CE2  | | | | Ateliers de pratique des échecs  | | |
| | Apprendre en se formant | Formation des animateurs du plan mercredi Formation inter-catégorielles  | | | | Réunion et formation des animateurs Formation inter-catégorielles  | | |

| HORAIRES | AXES | LUNDI/MARDI | MERCREDI | JEUDI/VENDREDI | SAMEDI/DIMANCHE |
|---------------------|----------------------------|---|----------|---|-----------------|
| 16h30 - 18h30 | Apprendre à vivre ensemble | <p>Accueil périscolaire : Respect des règles de vie, activités sportives, numériques, manuelles, jeux collectifs</p> | | <p>Accueil périscolaire : Respect des règles de vie, Activités sportives, numériques, manuelles, jeux collectifs</p> | |
| | Apprendre en jouant | <p>Périscolaire sportif</p>  | | <p>Périscolaire sportif</p>  | |
| | Apprendre en se formant | <p>CLAS</p>  <p>Réunion et partage de pratiques ATSEM</p>  | | <p>CLAS</p>  <p>Réunion et partage de pratiques ATSEM</p>  | |

Simulation d'un semainier d'un enfant mantais pendant les vacances

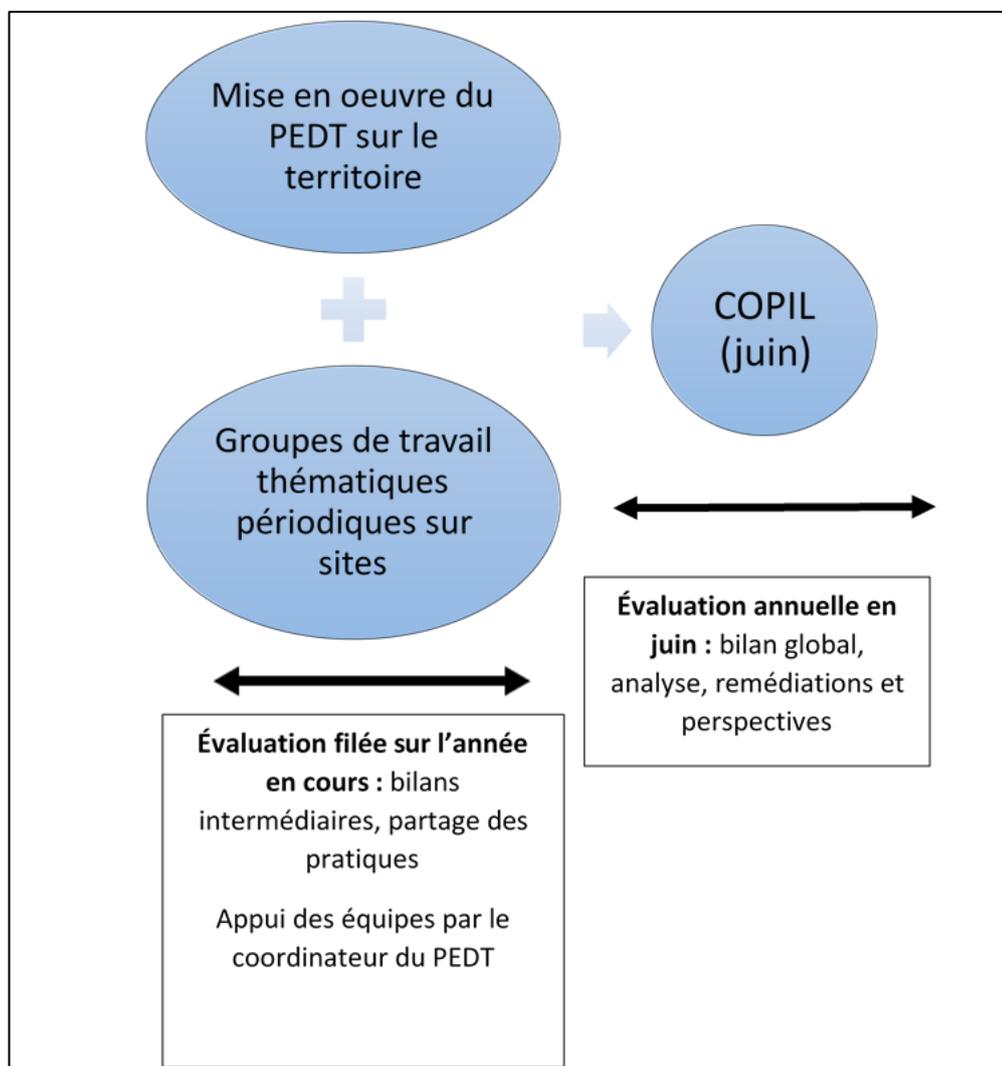
| PERIODE | AXES | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|--------------------|----------------------------|--|---|----------|-------|--|--|----------|
| Vacances scolaires | Apprendre à vivre ensemble |  | <p>ACM de proximité Séjour Accueil inclusif AELI Animations intergénérationnelles Projet de lutte contre le harcèlement</p> | | |  | <p>Fréquentation du CSHN</p> <p>Fréquentation des structures sportives de la Ville</p> <p>Fréquentation des centres culturels de la Ville</p> <p>Club Échecs</p> | |
| | Apprendre en jouant |  | <p>Activités ACM Sorties culturelles avec ACM Académie des sports Activités associatives Activités au sein des structures culturelles de la ville (Centre Abel Lauvray, médiathèque, musée)</p> | | |  | | |
| | Apprendre en se formant |  | <p>CLAS Stage Savoir Nager Stage savoir rouler Formation des ATSEM et animateur</p> | | |  | | |

2. La gouvernance

Il est nécessaire de prévoir la gouvernance du dispositif. La gouvernance peut être définie comme l'ensemble des règles et méthodes organisant la réflexion, la décision, le suivi et l'évaluation de l'action. Elle vise à rendre l'action publique plus efficace et proche du bien public et de l'intérêt général, et donc plus légitime. Elle s'appuie sur l'information, le dialogue et une construction collaborative de solutions, entre les acteurs concernés.

La Ville a souhaité définir plusieurs outils/modalités de gouvernance :

- ✚ Un comité de pilotage (COPIL) annuel
- ✚ Des groupes de travail périodiques
- ✚ Une coordination assurée par la Cheffe de service Enfance et Loisirs



Un comité de pilotage

Le comité de pilotage rassemble l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ de l'éducation sur le territoire (la collectivité, les enseignants, les associations, les parents, les partenaires...). Il a pour mission d'élaborer le PEDT, de suivre sa mise en œuvre et de l'évaluer.

Le comité de pilotage doit être représentatif de l'ensemble des partenaires impliqués au sein du PEDT. Au sein de la Ville, il se composera des membres suivants :

- ✓ Le maire ou les élus en charge du scolaire et du périscolaire
- ✓ La Directrice Générale des Services
- ✓ 1 représentant du SDJES
- ✓ Le Directeur Général Adjoint Enfance et Famille
- ✓ Le coordinateur du PEDT/Cheffe de service Enfance et Loisirs
- ✓ Les responsables des services concernés et la Chargée de mission Education
- ✓ Les Inspectrices de l'Education Nationale + 4 directeurs d'école (2 directeurs d'EPU et 2 directeurs d'EMPU)
- ✓ 2 représentants des parents d'élèves
- ✓ 2 coordinateurs de secteur et 2 responsables de secteur
- ✓ 2 représentants des associations partenaires

Les directeurs des écoles, les représentants des parents des élèves, les coordinateurs et responsables de secteur pourront siéger alternativement au sein de cette instance.

Le COPIL a pour mission de faire vivre les valeurs du projet éducatif du territoire d'une manière globale en étant associé au suivi et à l'évaluation.

Ses missions :

- Suivre la mise en application du PEDT
- Rechercher la cohérence et la complémentarité des projets et des actions mises en œuvre
- Recenser et mobiliser les ressources locales
- Évaluer les actions du PEDT
- Échanger, proposer, se connaître, tisser des liens, se mettre en réseau
- Rechercher à faire évoluer la complémentarité et la cohérence éducative entre les temps éducatifs pour la réussite et l'épanouissement de l'enfant et du jeune
- Émettre des propositions et rechercher l'articulation entre les différents partenaires

Des groupes de travail thématiques périodiques

Tout au long de l'année, plusieurs réunions thématiques sont organisées au sein des différents secteurs, permettant d'encourager les rencontres entre les acteurs éducatifs :

- ✓ En amont pour impulser et organiser la thématique périodique à venir
- ✓ En aval pour effectuer le bilan des actions mises en œuvre dans le cadre de la thématique périodique (complétude des tableaux « bilans des actions » afin de pouvoir cultiver une mémoire de travail et partager les pratiques entre tous les acteurs).

Une coordination assurée par la Cheffe de service Enfance et Loisirs

Cette coordination veille au bon déroulement des phases de conception du projet, de suivi et d'évaluation. Pour cela, la Cheffe de Service doit être en relation avec les élus, les acteurs et les intervenants, être l'interlocuteur des partenaires.

Ses missions :

- Être reconnu et identifié par tous les acteurs (Cheffe de service Enfance et Loisirs)
- Assurer la mise en œuvre annuelle du PEDT et la diffusion des informations sur les 8 secteurs
- Participer à la conception d'un calendrier thématique annuel guidant les projets éducatifs des structures
- Accompagner les coordonnateurs et référents de secteur
- Favoriser la mutualisation des pratiques
- Recueillir à la fin de chaque période le tableau « bilan des actions » au sein des 8 secteurs
- Organiser le COPIL annuel et veiller à la tenue des réunions thématiques périodiques
- Participer à la préparation du COPIL annuel en collaboration avec une chargée de mission Education

3. La communication

Suite à l'analyse de l'ancien PEDT, une réflexion s'est engagée pour travailler à renforcer la communication du PEDT.

En effet, afin de permettre une réelle appropriation du PEDT par tous les acteurs et les bénéficiaires, il convient de le diffuser et de le faire connaître pour ensuite le partager et le « faire vivre ensemble ». Cette diffusion implique notamment la mise en place d'une véritable stratégie de communication avec des objectifs ciblés. Les services de la Ville et notamment la Direction de la communication vont permettre l'élaboration de cette stratégie puis proposer un réel plan de communication.

Dans le cadre de ce plan de communication, il conviendra d'adapter les supports selon les cibles :

- ❖ Les acteurs et les agents
- ❖ Les bénéficiaires (enfants/familles)

A l'égard des acteurs et des agents, des outils synthétiques permettront de pouvoir disposer de synthèses des grands axes du PEDT pour se l'approprier rapidement. De même, ces outils seront des supports précieux pour l'accueil des nouveaux agents et notamment des nouveaux animateurs.

A l'égard des bénéficiaires et des familles, les actions de communication seront à différencier selon les objectifs visés :

- Informer sur les modalités précises d'un dispositif ou d'un service
- Valoriser des projets ou des actions réalisées

S'agissant de l'information, des supports spécifiques seront créés : flyers, plaquettes afin de faire connaître les modalités et les caractéristiques d'un service, d'autant plus en cas de nouveau service.

S'agissant de la valorisation des actions réalisées, il conviendra d'exploiter tous les supports possibles (site internet, réseaux sociaux, presse écrite, communiqué de presse, journal local) pour mettre en valeur et partager les projets, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance et fierté collective. De plus, des temps de cérémonie officielle seront proposés selon les domaines pour enrichir davantage encore ce sentiment de reconnaissance.

Enfin, un pan fort de communication sera destiné à promouvoir l'inclusion sur le territoire et à mettre en évidence l'articulation entre les différents dispositifs et outils de contractualisation dont les différents axes se rejoignent pour concourir à la réalisation des mêmes objectifs et répondre aux mêmes besoins, ceux des enfants et des familles du territoire.

D. L'évaluation du PEDT : indicateurs et outils

L'évaluation du PEDT constitue un enjeu majeur partagé par l'ensemble des partenaires, nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire :

- Pour communiquer et partager sur la mise en œuvre du PEDT auprès de l'ensemble des acteurs éducatifs et partenaires du projet.
- Pour piloter le projet éducatif territorial, au regard des objectifs recherchés et des résultats constatés.

Cette évaluation doit permettre une analyse critique du projet éducatif mis en œuvre : il s'agit ainsi de déterminer les points forts et les points faibles liés à la déclinaison opérationnelle du projet, d'identifier les différents facteurs explicatifs du constat ainsi établi et de procéder au besoin aux ajustements qui s'imposent sur les actions mises en œuvre dans le cadre du PEDT. La recherche de piste d'amélioration du projet constitue l'enjeu principal de l'évaluation menée.

La méthodologie d'évaluation retenue par la Ville s'articule en deux temps : une évaluation filée tout au long de l'année et un COPIL annuel en juin.

Lors de ce COPIL annuel, 2 temporalités seront à l'ordre du jour :

- ❖ L'évaluation de la mise en œuvre du PEDT l'année scolaire passée
- ❖ Les perspectives et propositions/adaptations pour l'année scolaire à venir

Le coordinateur du PEDT veillera à préparer en amont le COPIL via l'analyse et la synthèse des différents bilans obtenus lors des groupes de travail thématiques sur les différents sites tout au long de l'année.

| AXE 1 : APPRENDRE A TOUS VIVRE ENSEMBLE | | | | |
|--|---|--|---|---|
| Objectifs pédagogiques | Intention éducative | Critère(s) d'évaluation | Outil(s) d'évaluation | L'objectif sera considéré comme atteint si... |
| 1. Promouvoir l'égalité entre enfants | Égalité filles/garçons | Réflexion menée dans les équipes éducatives pour favoriser la mixité | Bilans intermédiaires et bilan annuel | Une réflexion est menée et des solutions sont apportées sur : la participation aux activités sportives, la composition des équipes, la gestion des prises de parole au sein des groupes |
| | Inclusion : AELI et ASMO | Collaboration éducateur spécialisé/ animateurs | Nombres d'inscriptions et bilan des suivis | Une collaboration est engagée entre les acteurs Les réponses sont adaptées aux besoins particuliers des enfants porteurs de troubles Une offre d'accueil est proposée aux familles concernées par le handicap |
| 2. Promouvoir l'éducation à la citoyenneté | Lutter contre le harcèlement | Retours des services et les agents Retours des écoles et des familles | Nombres d'actions engagées sur le territoire Nombre de dispositifs pHARe accompagnés ou déclenchés | Une sensibilisation est diffusée Un accompagnement est proposé Une interconnaissance entre les services est partagée |
| | Renforcer les CPS | Réflexion menée pour favoriser les CPS lors des différentes activités proposées | Bilans des actions | Les valeurs telles que le respect, l'empathie, la tolérance sont exprimées et ressenties par les enfants et les agents |
| | Commémorations et visites de l'Hôtel de Ville | Nombre d'écoles volontaires pour les commémorations. Nombre de visites réalisées dans l'année | Bilans des acteurs de ces actions lors de l'évaluation filée | Le nombre d'écoles volontaires reste stable ou augmente sur la période du PEDT. Le nombre de visites de l'Hôtel de Ville reste stable ou augmente sur la période du PEDT |
| 3. Promouvoir l'engagement au développement durable | Transition écologique dans les écoles et EDD | Nombre de classes sollicitant une action Nombre d'écoles labellisées | Bilan des actions | Le nombre de classes inscrites augmente sur la période du PEDT Le nombre d'écoles labellisées augmente sur la période du PEDT |
| | Soutenir les cours OASIS | Nombre de cours réalisées | Bilan de réalisation des travaux avec les services | 2 cours sont réalisées chaque année |

| AXE 2 : APPRENDRE EN JOUANT | | | | |
|---|--|--|---|--|
| Objectifs pédagogiques | Intention éducative | Critère(s) d'évaluation | Outil(s) d'évaluation | L'objectif sera considéré comme atteint si... |
| 1. Favoriser les pratiques artistiques, culturelles et sportives | Choix des activités : une offre variée/ diversifiée et plan mercredi | Maintien du Plan Mercredi. Complémentarité des activités proposées aux enfants Mise en place d'activités innovantes | Les bilans intermédiaires des ACM | Les plannings sont diversifiés |
| | Les parcours de la Cité éducative | Chaque niveau de cycle 3 bénéficie d'un type de parcours proposé à toutes les classes | Les réunions bilans du groupe de travail de la Cité éducative en lien avec ces parcours | Chaque enfant arrivant en 6 ^{ème} a bénéficié d'un parcours sportif, culturel et scientifique |
| | Académie des sports | L'ADS est intégré dans les parcours sportifs de la Cité éducative | Le groupe de travail de la Cité éducative dédié | Les parcours proposés au sein de l'ADS sont fréquentés par les CM1 dans le cadre de leur parcours sportif. |
| 2. Promouvoir les loisirs comme supports éducatifs | La pratique des jeux intelligents | Présence des jeux intelligents dans les plannings d'animation | Bilans intermédiaires lors de l'évaluation filée | Toutes les structures ont inclus ces activités et ces pratiques dans leur projet pédagogique |
| | La pratique des échecs | Présence d'ateliers échecs dans les plannings d'animation | | |
| 3. Développer la démarche scientifique par l'expérience pour favoriser l'esprit critique | Les activités scientifiques | Présence d'activités scientifiques dans les plannings d'animation Une animation familiale scientifique est proposée sur le territoire | | |

| AXE 3 : APPRENDRE EN SE FORMANT | | | | |
|--|---|--|---|---|
| Objectifs pédagogiques | Intention éducative | Critère(s) d'évaluation | Outil(s) d'évaluation | L'objectif sera considéré comme atteint si... |
| 1. Promouvoir la formation et la montée en compétences | Le plan de formation | Le nombre de formations proposées La mise en place d'un système d'échange de pratique | Bilan annuel avec la DRH Bilan des projets pédagogiques des structures | Le nombre de formations est stable ou augmente sur la période du PEDT Un système d'échange de pratique pérenne est mis en place sur la période du PEDT |
| | Formations inter-catégorielles | | | |
| | La montée en compétences et la mobilité interne | Le nombre de formations qualifiantes, diplômantes. Le nombre de mobilités internes | Bilan annuel avec la DRH Entretiens annuels des agents et l'évolution des projets professionnels | 1/3 des agents a pu bénéficier d'une mobilité interne et/ou atteste d'une montée en compétence |
| 2. Favoriser l'autonomie professionnelle des animateurs | Formation à l'inclusion | Une réflexion est menée sur ce thème dans les équipes pédagogiques | Bilans intermédiaires lors de l'évaluation filée | Toutes les structures ont inclus une animation sur ces thèmes par période |
| | Formation à la lutte contre le harcèlement et la transmission des CPS | | | |
| | Formation à certaines pratiques/disciplines | Une réflexion est engagée au sein de chaque équipe pour bénéficier des pratiques des intervenants disciplinaires | | Les animateurs proposent au moins une animation en autonomie suite à la venue d'un intervenant par mois |
| 3. Favoriser la formation des enfants et la formation entre pairs | Ouverture artistique, culturelle et sportive | Cette ouverture est permise par les activités des ACM | Bilans intermédiaires | Toutes les structures ont inclus une animation sur ces thèmes par période |
| | La richesse de la Cité éducative | La Cité permet de bénéficier d'activités novatrices. | Revue annuelle de projet de la Cité éducative et les groupes de travail. | Les activités/projets proposés dans le cadre de la Cité éducative sont des expériences novatrices pour les enfants et les équipes. |
| | Les projets communs scolaires/périscolaires | Nombre de projets communs scolaires / périscolaires/ an | Sondage annuel des référents des secteurs | 3/4 des équipes éducatives ont trouvé un projet commun sur lequel travailler |
| | Accompagnement dans les apprentissages (PRE, CLAS,) | Nombre de suivis PRE Nombre d'inscrits au CLAS | Tableau de suivi des dispositifs Réunions de coordination | Le nombre d'inscrits à ces dispositifs reste stable ou augmente sur la période du PEDT Les compétences scolaires et les apprentissages des élèves se renforcent sur la période du PEDT |